

doc  
CA1  
EA  
75A21  
FRE

M  
. 6160419

REFERENCE

CONVERGENCES AFRO-CANADIENNES

RAPPORT PRESENTE A LA CHAMBRE DES COMMUNES

PAR

L'HONORABLE ALLAN J. MacEACHEN

SECRETAIRE D'ETAT AUX AFFAIRES EXTERIEURES

ET MINISTRE CHARGE

DE

EXTERNAL AFFAIRS  
AFFAIRES EXTERIEURES  
OTTAWA  
JUN 30 1975  
LIBRARY / BIBLIOTHEQUE  
REFERENCE

L'AGENCE CANADIENNE DE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL

A L'ISSUE DE LA TOURNEE

QU'IL A EFFECTUEE EN AFRIQUE

DE L'OUEST DU 13 AU 26 AVRIL 1975

## TABLE DES MATIERES

### I INTRODUCTION

L'arrière-plan et les objectifs de la tournée  
du Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures  
en Afrique de l'Ouest.

### II LES THEMES PRINCIPAUX

1. Les relations entre le Monde industrialisé et  
les pays en voie de développement
2. La situation politique en Afrique australe
3. Le développement et la coopération économiques
4. La Francophonie et le Commonwealth.

### III LES RELATIONS BILATERALES

1. Le Nigéria
2. La Haute-Volta
3. La Côte d'Ivoire
4. Le Cameroun
5. Le Ghana

43-205 - 212

Ce rapport rend compte à la Chambre des Communes et à la population canadienne des visites officielles que j'ai effectuées du 13 au 26 avril, en ma qualité de Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures et de Ministre chargé de l'Agence canadienne de développement international, dans cinq pays de l'Afrique de l'Ouest: le Nigéria, la Haute-Volta, la Côte d'Ivoire, le Cameroun et la Ghana.

J'étais accompagné par M. Yvon Beaulne, Directeur général de l'Afrique et du Moyen-Orient au Ministère des Affaires extérieures, M. Jacques Gérin, Vice-président de l'ACDI, M. Maldwyn Thomas, Directeur général du Bureau du Pacifique, de l'Asie et de l'Afrique au Ministère de l'Industrie et du Commerce et de quelques autres conseillers. En outre, sept journalistes canadiens étaient de la tournée; et je remercie en leur nom les nombreuses personnalités politiques africaines qui se sont prêtées à leurs entrevues, en plus de faciliter leurs reportages. Mon périple avait été soigneusement préparé par nos ambassades à Lagos, Abidjan, Yaoundé et Accra.

Cette tournée en Afrique de l'Ouest est une des premières initiatives diplomatiques qu'il m'a été donné de prendre depuis que j'ai assumé la direction du Ministère des Affaires extérieures et de l'ACDI. Elle s'insère dans

le cadre de la politique étrangère du Gouvernement qui, sans porter préjudice aux objectifs traditionnels de la diplomatie canadienne, vise plus particulièrement, depuis quelques années, à élargir et à développer les relations du Canada avec plusieurs régions du monde où la présence du Canada ne s'était pas encore affirmée. En d'autres mots, la vocation de notre diplomatie est désormais plus large et ses lignes de force rayonnent vers tous les azimuts.

La Chambre se souviendra que le Gouvernement avait entrepris dès les années soixante de resserrer les liens du Canada avec l'Afrique et de donner plus de voilure à sa diplomatie dans ce vaste continent, où une trentaine de nouveaux Etats se sont vus imposer par l'Histoire des défis redoutables, dans des conditions toujours difficiles: la décolonisation, la consolidation des institutions politiques nationales, l'organisation d'une coopération régionale et continentale qui transcende les frontières arbitraires léguées par l'ère coloniale, le développement économique et social, la réhabilitation et l'intégration des cultures traditionnelles, la lutte contre le racisme et le colonialisme dans les régions australes.

Le Canada se devait d'épauler, à la mesure de ses moyens, les efforts de ces Etats. C'est pourquoi le Gouvernement avait jugé nécessaire de consolider et d'intensifier les liens que le Canada avait noués avec les Etats anglo-

phones d'Afrique au sein du Commonwealth. Mais il fallait surtout et de toute urgence étendre la représentation diplomatique canadienne aux pays de l'Afrique francophone, mettre au point avec leurs gouvernements des programmes bilatéraux de développement et participer à leur financement, organiser avec eux, aussi bien à l'échelon multilatéral que bilatéral, des programmes de développement et de coopération culturelle et technique.

Le dynamisme manifesté pendant cette période par le Canada-Français et surtout le Québec ont grandement facilité la réalisation de ces objectifs prioritaires de la diplomatie canadienne en Afrique. Evoquons-en les principales étapes: l'ouverture de six nouvelles ambassades canadiennes au Maghreb et en Afrique francophone et l'accréditation de ces chefs de mission dans tous les autres pays de langue française du continent; la mission Chevrier, qui engagea dès le début de 1968 plus de 40 millions de dollars dans des projets de développement en Afrique francophone; l'expansion rapide des programmes de soutien économique et d'assistance technique de l'ACDI dans ces pays, dont le budget total atteindra cette année quelque 105 millions de dollars; la participation active du Canada, avec plusieurs Etats africains et européens, à la création de l'Agence de coopération culturelle et technique et la définition progressive des modalités d'association des provinces --

surtout de la Province de Québec -- à la présence canadienne en Afrique, notamment dans le domaine de la coopération.

Il convenait donc, à la suite de cette série d'initiatives, de faire le point avec quelques-uns de nos partenaires sur la diplomatie africaine du Canada; et il convenait d'autant plus de le faire à ce moment précis que le Gouvernement décidait, suite à la dernière Session spéciale des Nations-Unies sur le Développement, de réviser progressivement l'ensemble de ses relations avec le Tiers-Monde. Si quelques doutes subsistaient encore dans mon esprit là-dessus, les arguments invoqués par les ambassadeurs africains à Ottawa -- tant lors de mes entretiens particuliers avec eux que de deux dîners "continentaux" dont j'ai eu successivement l'honneur récemment d'être l'invité puis l'hôte avant mon départ -- les auraient rapidement dissipés.

Voilà pour l'arrière-plan de cette tournée africaine. Mais mes cinq visites officielles s'articulaient autour d'une thématique générale et visaient des objectifs communs que j'exposerai dans cette introduction. Les questions particulières à chaque pays seront évoquées dans la troisième partie de ce rapport.

En premier lieu, le moment me paraissait venu de "relancer" les relations du Canada avec l'Afrique occidentale.

Il convenait d'informer les gouvernements de cette région de certaines orientations nouvelles que ces relations pourraient prendre et d'en discuter avec eux; il s'imposait de découvrir comment eux-mêmes envisageaient l'évolution de ces relations à l'avenir. De plus, diverses critiques ont été formulées récemment au Canada à l'endroit de certains projets de développement de l'ACDI en Afrique et de certains aspects de notre politique en Afrique australe; et je tenais à m'enquérir personnellement du sentiment des gouvernements africains en cause là-dessus. Plus fondamentalement encore, il m'apparaissait fort utile de consulter cinq Etats africains se trouvant dans des situations économiques assez différentes avant de mettre la dernière main aux nouvelles orientations de l'Agence canadienne de développement international.

Dans un même ordre d'idée, je voulais faire part aux gouvernements des pays d'Afrique de l'Ouest de la volonté du Canada d'intensifier et de diversifier ses relations bilatérales avec eux comme avec d'autres régions du monde.

Pour des raisons d'ordre historique, les rapports canado-africains ont été surtout forgés dans le creuset de diverses institutions multilatérales: Les Nations-Unies

et ses organismes spécialisées, le Commonwealth et les Institutions francophones, en particulier l'Agence de coopération culturelle et technique. En outre, pour des raisons d'ordre économique (surtout), ces liens ont été axés principalement jusqu'ici sur l'aide au développement. Or, tout en renforçant encore ces rapports multilatéraux et en étoffant encore sa coopération avec l'Afrique dans le domaine du développement, le Gouvernement estime que les relations canado-africaines ont maintenant atteint le stade de la "différentiation", car nous percevons plus clairement les caractéristiques propres à chaque pays et pouvons en conséquence spécifier davantage l'orientation de nos rapports avec chacun d'entre eux, dans le cadre d'une politique générale plus souple, plus nuancée et plus ambitieuse. Accent, donc, sur les relations bilatérales avec les pays africains; mais aussi, élargissement des assises de ces relations, pour étoffer des domaines jusqu'ici quelque peu négligés, malgré l'évidence de nos intérêts réciproques, comme le commerce, la coopération industrielle, les investissements privés et les échanges universitaires, culturels et scientifiques.

En deuxième lieu, je voulais signaler à mes homologues africains que nous ressentons depuis déjà quelque temps, à Ottawa, la nécessité de nous concerter plus régulièrement avec eux et de le faire sur un éventail plus large de questions internationales que par le passé. La



consultation politique n'a de sens que si, de part et d'autre, les esprits sont ouverts, les positions relativement flexibles et les volontés capables d'être influencées par celles d'autrui. Malgré les déclarations qui ont fait résonner ces derniers temps les arènes internationales -- notamment les Nations-Unies -- j'avais le sentiment que ces qualités essentielles du dialogue se retrouvaient chez beaucoup de nos interlocuteurs africains, et notamment chez ceux qui m'avaient invité.

Soucieux moi-même de conserver aux positions canadiennes la souplesse et l'ouverture que requiert la négociation et le compromis, je souhaitais confirmer cette intuition avant la Session spéciale d'automne des Nations-Unies sur le développement. Les questions reliées à la revendication par les pays en voie de développement d'un nouvel ordre économique international devaient donc forcément se trouver au premier rang de l'ordre du jour que nous avons proposé à nos hôtes, au même titre que la sécurité internationale.

La Chambre sait à quel point le Gouvernement, comme l'opinion canadienne, est préoccupé par la survivance de régimes racistes en Afrique australe, le viol éhonté des droits de l'homme qui en résulte et les tensions politiques

que cette situation ne cesse d'entretenir dans un continent qui a pourtant grand besoin de se consacrer entièrement à la consolidation de ses structures politiques et au développement économique et social de ses populations. La Chambre sait aussi que, dans la mouvance de la décolonisation des territoires portugais, certaines initiatives du régime de Prétoria et les réactions prudentes mais positives qu'elles ont suscitées dans plusieurs autres capitales africaines, ont laissé entrevoir la possibilité d'un démantèlement progressif, par voie de négociations, des forteresses racistes et colonialistes en Rhodésie et en Namibie. Fort de la volonté du Gouvernement canadien de contribuer par tous les moyens qu'il juge appropriés à cette évolution, je me proposais donc, pendant ma tournée en Afrique, de recueillir les vues et les impressions de mes hôtes sur la portée de ces événements, ainsi que sur la solidarité et la coopération pan-africaine au sein d'organisations multilatérales comme l'Organisation de l'Unité africaine (OUA).

Je souhaitais aussi profiter de l'occasion qui m'était offerte d'exposer certaines thèses canadiennes, notamment sur le droit de la mer et les problèmes alimentaires de la planète, les négociations commerciales multilatérales au sein du GATT, les modalités d'application, par les Etats africains, aux pays tiers, de la convention qu'ils viennent de conclure à Lomé avec la Communauté européenne.

Les députés auront sans doute remarqué que deux des Etats que j'ai visités ont le français comme langue officielle -- la Côte d'Ivoire et la Haute-Volta -- tandis qu'un troisième, la Cameroun, pratique comme le Canada le bilinguisme officiel, et est aussi membre de l'Agence de coopération culturelle et technique. C'est dire que cette tournée me fournissait l'occasion de faire le point avec trois gouvernements sur l'état de la Francophonie et d'évoquer avec eux certains projets, notamment la création d'un Fonds multilatéral de coopération technique, sous l'égide de l'Agence. Les deux autres pays que j'ai visités, le Nigérie et le Ghana, sont d'ailleurs deux des partenaires les plus solides du Canada au sein de cette association de pays anglophones: aussi me proposais-je de passer en revue avec eux les affaires du Commonwealth.

Les consultations bilatérales entre pays amis ne pouvant s'organiser que très rarement au niveau des chefs de gouvernement et qu'épisodiquement au niveau ministériel, je souhaitais examiner avec mes hôtes les modalités d'une concertation plus suivie entre nos pays, aux échelons diplomatique et administratif.

J'ajoute quelques considérations plus personnelles. A maints égards, l'Afrique était demeurée jusqu'à ce jour à l'orée de ma conscience, comme de celle de beaucoup de Canadiens. Le Canada a l'avantage de se présenter en Afrique sans passé colonial; mais si le colonialisme a engendré bien des traumatismes entre les peuples africains et leurs anciennes métropoles, il a néanmoins assuré à ces dernières une perception de la réalité africaine rarement égalée chez nous. De même, l'Histoire a heureusement épargné au Canada les horreurs de l'esclavage; de sorte que sa population d'ascendance africaine est très faible et qu'il ne peut miser aujourd'hui, à l'encontre d'autres Etats des Amériques, sur les affinités ethniques et culturelles que ces migrations forcées ont tout de même créées pour nourrir ses relations avec l'Afrique.

C'est pourquoi j'ai tenu à me rendre en Afrique le plus tôt possible après mon accession aux Affaires extérieures; et ce premier séjour au coeur du continent noir a repoussé très loin l'horizon de mon imagination et de ma sensibilité. En deux semaines, après la traversée de l'Atlantique et du Sahara, nous avons parcouru plus de 5,000 milles, sans jamais beaucoup nous éloigner du golfe de Guinée: c'est dire que nous avons saisi de façon saisissante -- et exténuante -- l'immensité du continent africain.

Depuis la métropole fourmillante qu'est Lagos jusqu'au plat pays de Kano qui, malgré ses terres rouges et ses arbres flamboyants, rappelle étrangement nos Prairies; depuis le haut-plateau Mossi qui entoure Ouagadougou jusqu'aux boisés luxuriants de Yamoussoukro et les raffinements d'Abidjan; depuis les hauteurs tempérées de Yaoundé jusqu'aux ensoleillements d'Accra, l'Afrique nous est apparue dans toute sa diversité: diversité de climats, d'habitats, d'ethnies, de langues, de cultures...

Pendant ces deux semaines, nous avons été reçus en audience par quatre chefs d'Etat, nous nous sommes entretenus avec cinq ministres des Affaires étrangères, nous avons rencontré de très nombreux ministres, hauts fonctionnaires et autres personnalités africaines. Nous avons fait la connaissance des ambassadeurs et diplomates canadiens ainsi que des chargés de mission de l'ACDI dans ces pays; et nous avons apprécié à sa juste valeur la qualité de la présence canadienne qu'ils assurent dans cette région du monde. Nous avons pris contact avec de très nombreux Canadiens que diverses missions à caractère privé ont conduit en Afrique de l'ouest; et nous avons pu nous entretenir avec des groupes de coopérants canadiens qui oeuvrent dans des conditions souvent difficiles.

Nous avons visité plusieurs projets de développement appuyés par le Canada et nous avons constaté combien nos hôtes les jugeaient utiles.

Partout nous avons rencontré la même chaleur, la même amitié, la même fraternité africaines. Partout on nous a manifesté, avec une simplicité dont nous savons gré à nos hôtes, la gratitude des peuples africains pour l'apport du Canada à leur développement économique et social. Nulle part n'a-t-on cherché à camoufler les difficultés de ce développement, non plus que celles qu'éprouvent les gouvernements africains à réaliser un idéal politique très proche de celui des Canadiens: l'unité dans la diversité. J'ai été reçu en Afrique avec des égards touchants; je n'y ai vu rien d'autre qu'un hommage rendu à l'ensemble du peuple canadien.

II THEMES GENERAUX

Les entretiens que nous avons eus avec de nombreuses personnalités africaines ont confirmé que le Canada et les gouvernements des cinq pays que j'ai visités envisagent dans des perspectives communes, ou du moins convergentes, les principaux problèmes que doivent affronter le monde entier et en particulier l'Afrique. Cela est d'autant plus remarquable que nos discussions ont été particulièrement franches. Je ne trahirai, bien sûr, aucune confidence et je puiserai donc surtout aux propos qui ont été tenus en public, y ajoutant mes propres impressions et interprétations. Ni nos hôtes ni nous n'avons tenté d'escamoter aucune des questions à l'ordre du jour, d'arrondir les points saillants de nos politiques ou de dissimuler les divergences de vues ou d'accent qui ont naturellement surgies lorsque nos intérêts nationaux, même s'ils se recoupent, sont distincts. Si les mesures que nous préconisons de part et d'autres ont à l'occasion été différentes, certains de nos objectifs me sont apparus sensiblement les mêmes; et je rends hommage aux diplomates postés dans nos capitales respectives pour avoir si bien saisi nos hôtes des politiques canadiennes.

Je rends compte ci-après de ces entretiens sous quatre rubriques générales. La Chambre doit toutefois prendre note que nos pourparlers ont embrassé plusieurs autres sujets et en particulier la conférence alors en cours à Genève sur le droit de la mer. J'en ai profité pour préciser un certain nombre de positions canadiennes, surtout dans les secteurs où elles divergent quelque peu de celles des pays africains. J'ai également pu mieux comprendre les circonstances et les conditions particulières à l'Afrique en ce domaine, comme les intérêts particuliers aux pays enclavés et la très grande importance que ces derniers attachent à la négociation d'accords équitables sur le partage international des ressources marines.

Nous avons également discuté d'un certain nombre d'autres questions d'intérêt commun, notamment la situation qui prévaut au Moyen-Orient et en Indochine et de récents événements politiques dans d'autres pays africains.

1. Les rapports entre les pays en voie de développement et les pays industrialisés

Nos pourparlers en Afrique sur l'ensemble des problèmes soulevés par l'évolution des rapports entre pays en voie de développement et pays industrialisés, s'insérait dans une série de consultations entreprises par le gouvernement avant la septième session spéciale sur le développement que tiendra l'Assemblée générale des Nations Unies à l'automne. Les visites du Premier Ministre dans les Antilles et sa



participation à la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth en Jamaïque s'inscrivaient dans la même perspective. Nous espérons poursuivre ces consultations à divers paliers avec des pays amis, en voie de développement aussi bien qu'industrialisés, dans les mois à venir.

Je n'apprendrai rien à la Chambre en rappelant que les pays en voie de développement souhaitent que le système économique international subisse des transformations majeures. Ils soutiennent en effet que les pratiques commerciales, monétaires et financières existantes ont été instituées pour servir les intérêts des pays industrialisés et que, par conséquent, elles vont foncièrement à l'encontre des intérêts du Tiers-Monde. Ils aspirent à un nouvel ordre économique qui leur permettrait de participer plus activement à la prise des décisions et qui serait davantage axé sur les besoins et les intérêts qui leur sont propres. A leurs yeux, seul un nouveau système pourra accélérer le développement économique de leurs pays.

J'ai souligné à mes hôtes que, de l'avis du Gouvernement canadien, les initiatives politiques souvent dramatiques que les pays du Tiers-Monde ont prises récemment au sein des Nations Unies et de ses institutions spécialisées, s'inscrivent dans le mouvement historique mis en branle par la décolonisation et l'accession à l'indépendance des populations d'Afrique et d'Asie. Le Canada appuie les efforts du Tiers-Monde pour accélérer son développement

et en arriver à une répartition plus équitable des richesses dans le monde. Nous nous sommes toutefois quelque peu inquiétés des tensions que certaines de ces initiatives ont fait apparaître au sein des institutions internationales, non parce que nous tenions à conserver à la minorité industrialisée ses pouvoirs au sein de ces organisations, mais parce que nous désirions maintenir et même améliorer l'aptitude de ces dernières à résoudre les conflits internationaux, qu'ils soient d'ordre militaire, politique ou économique.

Nous sommes également préoccupés par le risque d'affrontement apparu lors de la dernière session de l'ONU, ai-je ajouté. Le Gouvernement canadien est d'avis que seul un franc dialogue, conduisant à des négociations et à un consensus véritable, peut faire démarrer efficacement le processus d'ajustement du système économique mondial que les pays en voie de développement souhaitent.

J'ai fait remarquer que pour avancer dans ce sens, il faudra que la communauté internationale aille au delà des énoncés de principe et qu'elle recherche des solutions pratiques aux problèmes très réels soulevés par le Tiers-Monde.

Il ne nous semble pas que les intérêts économiques des "nantis" et des "démunis" soient irréconciliables, comme certains le prétendent; il y a en effet de nombreux domaines où ces intérêts sont convergents. C'est ainsi que nous avons tous avantage à rétablir le taux de croissance de l'économie planétaire à un niveau plus élevé mais pouvant être contenu dans des limites acceptables, à concerter nos efforts pour limiter les pressions inflationnistes et à entreprendre une action commune pour corriger le déséquilibre financier qui a résulté de la hausse très prononcée du prix du pétrole depuis 1973. J'ai signalé de nombreux autres domaines où la collaboration entre les pays en voie de développement et les pays industrialisés pourrait porter d'excellents fruits, comme les négociations commerciales multilatérales, la relance de l'aide au développement international, la conclusion d'accords commerciaux plus appropriés entre producteurs et consommateurs de matières premières et ainsi de suite.

Il y a sans conteste des secteurs où les revendications du Tiers-Monde entrent en conflit avec les intérêts économiques des pays en voie de développement; mais, là encore, l'intransigeance pourrait à long terme ne pas être avantageuse. Les plus belles résolutions, après tout, même si elles sont adoptées par une forte majorité, ne pourraient être appliquées qu'avec la collaboration active de la minorité;

il faudra après que tout sera dit arriver à un transfert de la technologie à des conditions qui reconnaissent autant les besoins des pays destinataires que les droits des pays qui les ont mises au point; l'accès aux marchés ne serait guère amélioré si les pays industrialisés devaient adopter temporairement des mesures protectionnistes pour protéger l'emploi dans les secteurs les plus vulnérables de leur économie.

J'ai conclu que, pour notre part, soucieux des intérêts légitimes des Canadiens et des revendications aussi légitimes des pays en voie de développement, nous nous efforcions de garder un esprit ouvert à l'égard de ces questions complexes, d'étudier toutes les possibilités de changements et de définir des positions souples, en prévision des négociations concrètes et substantielles que nous espérons pour bientôt. Dans cette perspective, le Gouvernement du Canada a constitué un comité interministériel chargé d'étudier l'ensemble de nos relations économiques avec le Tiers-Monde; et j'ai assuré mes hôtes que leurs points de vue seraient sérieusement pris en considération dans les travaux de ce comité.

La Chambre sera réconfortée d'apprendre que, dans l'ensemble, mes interlocuteurs ont accueilli favorablement l'attitude du Gouvernement. Tous ont souligné leur espoir de dépasser la confrontation qui est apparue lors de la dernière session de l'Assemblée des Nations-Unies, qu'ils attribuent à un certain nombre de facteurs connexes: l'impatience des pays en voie de développement, les faibles progrès que ceux-ci ont enregistrés sur de nombreux fronts après des années d'efforts soutenus, l'impact de l'inflation mondiale, la crise de l'énergie et ses conséquences financières qui ont placé de nombreux pays en voie de développement dans des situations économiques désastreuses.

Ainsi, j'ai trouvé que les dirigeants politiques d'Afrique occidentale avaient fort bien identifié les intérêts économiques fondamentaux de leurs pays et supputaient avec perspicacité les meilleurs moyens de les faire avancer. Tous ont fermement appuyé l'initiative d'un vrai dialogue entre les pays développés et les pays en voie de développement; tous ont convenu que l'on ne pouvait progresser qu'en traitant désormais de problèmes spécifiques, dont la solution ne serait jamais statique et définitive, mais participerait plutôt d'un processus permanent d'évolution.

J'ai constaté que tous comprenaient qu'on ne pouvait s'attendre à ce que les pays développés modifient radicalement leurs politiques économiques du jour au lendemain. On a reconnu qu'un grand nombre des ajustements souhaités par les pays en voie de développement engendreraient des difficultés économiques dans les pays industrialisés, tout au moins à court terme, si bien que ces ajustements devraient être planifiés avec soin et introduits progressivement.

Cependant, les pays en voie de développement attendent, en retour, la même considération à l'égard de leurs besoins les plus pressants. Les chefs de gouvernement que j'ai rencontrés se soucient davantage des problèmes immédiats de leurs peuples que d'une quelconque rhétorique. Il n'y a pas de doute qu'ils se sentent solidaires des autres pays africains et du Tiers-Monde; pourtant, ils sont loin d'être intransigeants. Ils recherchent avant tout de meilleures conditions d'échange avec les pays industrialisés, en particulier des prix élevés et stables pour leurs produits agricoles et leurs matières premières. Leurs positions sont précises mais pourtant souples, car ils souhaitent le dialogue.

En raison de sa taille, de la diversité de son économie et de ses échanges commerciaux ainsi que de son

appartenance à l'OPEP, le Nigéria en est naturellement arrivé à des vues précises sur l'évolution des relations entre les pays en voie de développement et les pays industrialisés. Je cite un extrait de la déclaration prononcée par le Ministre des Affaires étrangères, M. Okoi Arikpo, au banquet qu'il a donné en notre honneur :

"Nous sommes parfaitement conscients du fait que si nous voulons obtenir les meilleurs résultats du Plan (le troisième Plan de développement national du Nigéria), il faut avant tout que le climat économique mondial nous soit favorable. Nous sommes tous conscients des fléaux économiques nombreux et graves qui ont sévi dans le monde au cours des dernières années. Nous ne pouvons prétendre avoir déjà trouvé des solutions à ces problèmes fort complexes, ni même être plus près aujourd'hui de leur dénouement. Nous croyons néanmoins que tant que les nations qui disposent d'un pouvoir économique immense et décisif ne seront pas en mesure de diagnostiquer correctement la cause essentielle de la crise, les mesures nécessaires pour y remédier nous échapperont. Nous sommes convaincus, pour notre part, et nous le proclamons bien haut, que la tragédie de notre temps est, qu'en dépit des progrès politiques accomplis par les dernières générations, l'ordre économique mondial demeure fermement enraciné dans le XIXe siècle, puisque ce sont les pouvoirs militaires et techniques qui

régissent toujours les prix du marché. D'accord avec d'autres pays en voie de développement, nous ne cessons d'affirmer qu'un système économique qui permet à une petite partie de la population du monde de bénéficier de la plus grande part de la production et de la richesse est parfaitement injuste et ne peut durer indéfiniment. De même, nous avons souvent affirmé, et nous le répétons, que le partage de l'humanité en deux camps -- producteurs en matières premières à bon marché et fabricants de produits manufacturés coûteux -- ne peut lui non plus durer indéfiniment.

"Dans certains milieux, on a cru à tort que la crise économique et monétaire que traverse actuellement le monde est le résultat de décisions prises récemment par les membres de l'OPEP pour obtenir un juste prix du pétrole. La vérité, comme nous l'avons souvent fait remarquer, est que l'action des pays producteurs de pétrole ne visait qu'à aligner le prix du pétrole sur les prix mondiaux en général élevés des matières premières et les prix astronomiques des produits manufacturés, et que la cause essentielle de la crise se trouve ailleurs. Nous demeurons convaincus que la solution de la crise actuelle réside dans la volonté de toutes les nations d'établir un ordre économique nouveau qui bénéficierait à la fois aux pays en voie de développement et aux pays



industrialisés, plutôt que dans le maintien de l'ordre ancien basé sur la domination d'un petit nombre de pays."

C'est à peu près le même discours que m'a tenu, à Ouagadougou, le Lieutenant-colonel Saye Zerbo, Ministre des Affaires étrangères de la Haute-Volta:

"Sur le plan de la coopération internationale multilatérale, la Haute-Volta est très favorable à l'ouverture d'un dialogue sérieux entre les pays développés et les pays en voie de développement afin que, par la concertation nous recherchions ensemble les voies et moyens qui pourraient faciliter la mise en oeuvre harmonieuse du nouvel ordre économique mondial. En la matière, le Canada a déjà adopté, sur certains domaines, une attitude digne d'éloges, témoignant de la perspicacité requise. C'était notamment le cas à la conférence alimentaire mondiale, conférence à laquelle le Canada était l'un des rares pays développés à prendre des engagements fermes."

J'ai donc trouvé fort utile que le Président Félix Houphouët-Boigny, lors de ses longs entretiens que nous avons eus avec lui à Yamoussoukro, ait plutôt choisi d'esquisser à grands traits, avec le brio qu'on lui connaît, le contexte politique universel dans lequel se situent les rapports entre le monde industrialisé et les pays en voie de développement. La Côte d'Ivoire, a rappelé le Président,

cherche à maintenir en Afrique une politique de paix, basée sur la neutralité; et cet objectif ne saurait être atteint durablement à moins que ne se poursuive la détente entre les deux grands et que ne s'amenuisent les divergences entre l'Est et l'Ouest. Il ne peut y avoir de conflit sur la planète sans que ces deux idéologies ne s'y affrontent, a poursuivi le Chef d'Etat ivoirien, en évoquant la situation en Indochine et au Moyen-Orient. L'Afrique a heureusement été préservée jusqu'ici des méfaits de cette rivalité; il appartient aux Africains de faire en sorte qu'il en soit toujours ainsi, puisque ce continent est sous-développé et a grand besoin de paix pour accélérer la cadence de son développement. C'est pourquoi la Côte d'Ivoire poursuit résolument trois grands objectifs de politique étrangère:

- (a) La paix à l'intérieur de chaque pays, car les troubles invitent toujours les interventions des puissances étrangères;
- (b) La paix entre tous les Etats africains, car autrement le continent serait également exposé aux interventions étrangères;
- (c) La paix, enfin, entre l'Afrique et les autres continents, condition essentielle d'un équilibre politique international.

Le Président Houphouët-Boigny devait par la suite nous faire part de l'inquiétude que lui inspirent les visées qui semblent être celles de l'Occident dans les autres régions du monde. Les interventions occidentales en Asie, a-t-il rappelé, ont démontré que les méthodes d'ailleurs, même hautement perfectionnées, ne peuvent réussir à y instaurer un ordre politique qui n'a pas été conçu par les Asiatiques eux-mêmes. Les Africains, que l'histoire a rapprochés des Occidentaux plus près qu'il n'y paraît, ne peuvent que s'inquiéter des conséquences de cet échec, a poursuivi le Président ivoirien; "Un proverbe africain dit que l'aveugle n'est pas celui qui a perdu ses yeux, mais plutôt celui qui le fait marcher avec un bâton dans la poussière".

Les dirigeants ivoiriens, dans l'optique de la politique générale de dialogue énoncée par M. Houphouët-Boigny, estiment que l'on devrait pouvoir organiser les relations économiques de façon à éviter la catastrophe que déclencherait inévitablement la poursuite désordonnée par les Etats du monde de leurs propres intérêts économiques. Ils ont donc insisté sur la nécessité absolue de la coopération internationale; comme les pays industrialisés n'abandonneront pas d'un jour à l'autre les domaines qu'ils

occupent, une nouvelle distribution internationale du travail devrait être négociée. Les Ivoiriens, comme tous mes hôtes africains, ont cité le précédent utile de l'accord conclu récemment à Lomé entre des pays de l'Afrique, de la région du Pacifique, des Antilles et la Communauté européenne. Ils ont également souligné la nécessité d'une action à deux paliers: tout d'abord, les Nations-Unies et les autres institutions internationales, où l'on peut discuter utilement de questions de principe, quoique les mécanismes y soient plutôt lourds quand il s'agit de négocier des accords précis; ensuite, des accords bilatéraux ou "interrégionaux" pouvant être spécifiques et contraignants, comme la Convention de Lomé.

Nos discussions avec les dirigeants camerounais ont démontré combien efficace était la solidarité africaine en ce domaine. Tout en déplorant que la dernière session spéciale des Nations-Unies ait tourné à la confrontation ils n'en ont pas moins imputé cette tournure à la crise de l'énergie qui sévissait au même moment dans les pays industrialisés.

Selon les Camerounais, les pays de l'OPEP ont été accusés de provoquer cette crise, alors que ces pays prétendaient qu'elle n'était qu'un aspect des relations entre

pays développés et pays en voie de développement: d'où l'affrontement. Néanmoins perdure le phénomène de la détérioration des termes de l'échange qui s'explique par la baisse constante des prix de vente des produits agricoles du Tiers-Monde et par la hausse des prix des produits manufacturés en provenance des pays industrialisés. La question qui se pose alors pour les pays en voie de développement est de savoir s'il est possible de revaloriser leurs propres produits en proportion de l'augmentation des coûts ou des prix de vente des produits des pays industrialisés. Or, de poursuivre les Camerounais, chaque fois qu'il s'agit d'aborder ces questions, apparaissent deux camps; les pays producteurs et les pays consommateurs et des pays développés qui se trouvent dans les deux camps comme le Canada, important producteur de produits agricoles et minéraux, et qui ont tendance à se comporter surtout comme des pays consommateurs lors de ces débats.

A Accra enfin, d'autres aspects de cette question si complexe furent abordés au cours de mes entretiens avec le lieutenant-colonel Kwame Baah, commissaire aux Affaires étrangères du Ghana. Je cite un extrait du discours que celui-ci a prononcé au banquet offert en l'honneur de notre délégation:

"Certains prétendent que peu importe les efforts des pays du Tiers-Monde, des pays dits en voie de développement, ces derniers ne peuvent espérer qu'une modeste amélioration de leur niveau de vie s'il ne survient pas un changement radical de l'ordre économique mondial. Ceux d'entre nous qui assument des responsabilités économiques savent combien cela est vrai et sont par conséquent mieux en mesure d'évaluer l'ampleur du défi que la situation présente. Nous avons accédé au rang de nation au moment où les pays industrialisés faisaient d'énormes progrès techniques, et que leur population vivait dans l'abondance. Nous vivons également à une époque où les communications tendent à abolir les frontières et à rétrécir le monde.

"Notre peuple attend donc de l'avenir le mieux-être économique et social qui a cours ailleurs. Nous avons accepté ce pari et nous faisons de notre mieux pour le gagner. Cependant, l'ironie du sort veut que nos efforts soient contrecarrés par un système économique mondial qui fait que nos exportations sont constamment mal payées, alors que les prix de nos importations ne cessent d'augmenter. C'est un ordre économique qui semble destiné à nous maintenir hors du courant des progrès de la technologie -- producteurs éternels de matières premières. C'est un système injuste qu'il est nécessaire de modifier et de toute urgence.

Pour que nos efforts nationaux aient le maximum d'impact, il faut que l'ordre économique mondial soit basé essentiellement sur le principe de l'équité. Aussi pénible qu'elle soit, la crise mondiale du pétrole aura, pour la plupart d'entre nous, finalement été très utile si elle contribue à faire accepter aux pays industrialisés la nécessité d'une restructuration de l'ordre économique et des échanges mondiaux, en vue d'un partage plus équitable des richesses. Nous ne cherchons pas à satisfaire des intérêts économiques égoïstes car nous sommes persuadés que l'interdépendance est la politique la plus utile et la plus viable.

"Voilà pourquoi nous avons négocié et signé la Convention de Lomé qui doit inaugurer une nouvelle ère dans nos relations avec l'Europe. Voilà aussi pourquoi nous appuyons le Canada dans ses propres négociations avec la Communauté économique européenne. De même, nous sommes tout à fait déterminés à coopérer avec le Canada et d'autres pays pour veiller à la mise en valeur et au partage équitable des ressources des océans et pour s'assurer que le nouveau droit de la mer ne sera pas vicié par les considérations égoïstes qui ont empoisonné les relations économiques sur terre."

## 2. La Situation en Afrique Australe

La Chambre sait que, depuis quelques mois, la situation en Afrique australe parait plus fluide. A la suite de la décolonisation des territoires portugais, il a semblé que Prétoria et Salisbury repensaient leurs positions racistes et colonialistes, bien que cette évolution n'ait pas encore donné des résultats concrets. Certains ont formulé quelque espoir que les situations déplorables qui persistent dans cette partie du monde pourraient être assainies par la voie de négociations pacifiques. J'attachais d'autant plus d'importance à mes discussions avec les ministres des Affaires étrangères des pays que j'ai visités que ma tournée en Afrique occidentale survenait immédiatement après la réunion du Conseil ministériel de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) à Dar-es-Salam, au cours de laquelle on avait précisément abordé ces questions.

L'évaluation de mes collègues a été mitigée; elle a néanmoins confirmé qu'il était possible de réaliser des progrès, par des moyens pacifiques, vers la restauration de la stabilité politique en Afrique australe, si le régime de Salisbury acceptait de négocier de bonne foi des arrangements transitoires concernant l'instauration d'un gouvernement



représentatif de la majorité et si le Gouvernement Sudafricain reconnaissait que tous les hommes sont fondamentalement égaux, quelle que soit la couleur de leur peau. Les participants à la réunion de Dar-es-Salam ont cherché à réaffirmer la solidarité panafricaine sur ces questions. On m'a assuré que les conclusions de la réunion ministérielle cadraient parfaitement avec le manifeste de Lusaka de 1970 dans lequel les membres de l'OUA s'engageaient à rechercher le règlement des différends par la voie de négociations et à ne recourir à la force qu'en dernier ressort.

On nous a expliqué que cette réunion était devenue nécessaire parce que les contacts récents entre l'Afrique du Sud et certains Etats voisins avaient pu laisser croire à une érosion du consensus panafricain sur ces questions. En outre, par suite des appels au "dialogue" en Afrique, l'OUA avait senti la nécessité de déterminer les conditions dans lesquelles un tel dialogue pouvait être engagé avec l'Afrique du Sud. Enfin, nous a-t-on souligné, les événements des derniers mois avaient donné plus de poids à la stratégie implicite qui a semblé inspirer les récentes prises de position de l'OUA sur les questions se rapportant à l'Afrique australe: soit, en tout premier lieu, l'abolition du régime illégal d'une minorité de blancs en Rhodésie, puis une action concertée pour mettre un terme à l'occupation tout aussi

illégal de la Namibie par l'Afrique du Sud, et enfin, un dernier effort pour mettre fin à la situation déplorable qui prévaut en Afrique du Sud même.

Nous avons appris que ces problèmes avaient fait l'objet de discussions approfondies et que la solidarité panafricaine y avait été réaffirmée en des termes permettant l'exploration de toutes les possibilités de changement en Afrique australe. Evidemment, tous mes hôtes ont plaidé en faveur d'un appui accru de la part de la communauté internationale à la lutte difficile menée par eux, qui entre peut-être dans sa phase cruciale. Toutefois, tous se sont déclarés satisfaits des prises de position du Canada à l'égard de l'Afrique australe et, même si notre politique ne répond pas en tous points à leur attente, ils m'ont avoué en comprendre les mobiles. Ainsi, bien que les pays membres de l'OUA aient toujours refusé d'établir des relations diplomatiques avec l'Afrique du Sud, nul n'a cherché à nous convaincre de la nécessité pour le Canada de rompre ses relations avec ce gouvernement. De même, nous avons pu justifier le maintien des relations commerciales limitées que le Canada entretient avec l'Afrique du Sud compte tenu d'une part, du fait que notre pays s'est toujours fixé comme ligne de conduite de ne pas faire intervenir des facteurs d'ordre politique dans le commerce international à moins de

sanctions expresses des Nations-Unies et, d'autre part, des relations commerciales que certains pays d'Afrique ont dû, par nécessité économique, nouer avec l'Afrique du Sud.

Nous avons expliqué à nos hôtes que tout en mettant sérieusement en doute l'efficacité des sanctions internationales, le Gouvernement canadien avait appuyé l'adoption des mesures prises contre la Rhodésie par les Nations-Unies et qu'il avait scrupuleusement respecté ses engagements à cet égard sous l'empire de la Charte. J'ai ajouté que nous étudierions attentivement toute nouvelle initiative dans le cadre des Nations-Unies pour faciliter l'accession de la Namibie à l'indépendance mais j'ai souligné qu'à notre avis, l'expulsion de l'Afrique du Sud des instances internationales aurait pour seul résultat de réduire l'influence de la communauté internationale sur le Gouvernement de ce pays. Enfin, je leur ai donné l'assurance que le Gouvernement canadien continuerait d'exercer des pressions sur les autorités sud-africaines pour qu'elles atténuent et abrogent éventuellement leur législation et leurs institutions racistes.

Toutefois, comme on pouvait s'y attendre, le consensus panafricain au sein de l'OUA n'empêche pas les cinq gouvernements avec lesquels j'ai discuté de ces

questions de formuler des opinions et de retenir des priorités diverses. Lors d'un dîner offert en mon honneur, M. Arikpo, Ministre des Affaires étrangères du Nigéria, a exposé la position de son Gouvernement en ces termes:

"Autant nous favorisons la coopération économique, autant nous sommes conscients du fait que cette coopération ne peut être efficace que dans un climat politique reconnaissant le droit fondamental de toutes les nations et de tous les peuples à se gouverner eux-mêmes. Je reviens de la Tanzanie où j'ai assisté à une réunion du Conseil ministériel de l'OUA au cours de laquelle les participants ont discuté de façon très détaillée de la situation en Afrique australe et du danger permanent que constituent, pour la paix et la sécurité mondiales, la politique d'apartheid et l'attitude intransigeante du régime minoritaire blanc du Zimbabwe. Notre condamnation collective, renouvelée et sans équivoque, de l'apartheid est toujours aussi énergique et nous ne nous sommes pas laissés leurrer par la prétendue réorientation du régime raciste sud-africain qui ne visait qu'à perpétuer sa politique exécrable d'apartheid par une manoeuvre destinée à semer la zizanie entre les nations africaines indépendantes. Nous avons aussi clairement

réaffirmé notre opposition ferme et sans détour à l'occupation illégale de la Namibie par le régime sud-africain. Il ne subsistait aucun doute dans nos esprits quant à la nécessité de mettre fin immédiatement à une rébellion qui se serait certes écroulée il y a longtemps, n'eût été de l'appui déclaré et clandestin des amis de Ian Smith. Face à l'heureux dénouement de la situation et aux changements bénéfiques survenus dans les territoires qui, tout récemment encore, étaient sous administration portugaise, nous sommes convaincus que l'administration Vorster comprend maintenant qu'un gouvernement par la majorité noire est chose inévitable au Zimbabwe et que l'occupation de la Namibie par l'Afrique du Sud deviendra bientôt inadmissible.

Voilà pourquoi M. Vorster a décidé de relancer son offensive de paix contre les nations africaines indépendantes. La session extraordinaire du Conseil des Ministres a réaffirmé le principe voulant qu'aucun pays indépendant d'Afrique ne peut juridiquement ou moralement entamer des négociations au nom d'un mouvement de libération, sauf à la demande expresse de ce mouvement et avec le consentement de l'OUA. Les efforts déployés récemment en vue de parvenir à un règlement du différend au Zimbabwe

par la voie de négociations ont été accomplis à la demande et avec l'assentiment du ANC (Conseil national des Africains) sous la direction de Mgr Muzorewa. Le Nigéria s'engage fermement à continuer d'appuyer les mouvements de libération pour prouver à M. Vorster que l'Afrique du Sud n'a intérêt, ni à maintenir une armée au Zimbabwe, ni à aider Ian Smith à se soustraire aux sanctions des Nations-Unies, ni à poursuivre sa politique d'apartheid.

Je profite de l'occasion pour témoigner notre reconnaissance au Gouvernement canadien pour la compréhension et l'appui qu'il a toujours fournis à la cause de la lutte pour la libération en Afrique."

A Ouagadougou, le ministre des Affaires étrangères, M. Saye Zerbo, nous a signalé que plusieurs résolutions avaient été adoptées lors du sommet de Dar-es-Salam concernant l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Namibie et la reconnaissance du SWAPO (Organisation du peuple de l'Afrique du Sud-Ouest). Les pays membres de l'OUA, a-t-il rappelé, ont également réitéré leur volonté de poursuivre le boycottage économique de l'Afrique du Sud et ont invité les pays développés, notamment d'Europe, à emboîter le pas; ils ont invité les pays africains à interdire ou refuser l'accès à leur territoire aux avions se dirigeant vers

l'Afrique du Sud; ils ont critiqué les pays développés qui, par leur commerce avec l'Afrique du Sud, renforceraient l'économie du pays, ce qui consoliderait la politique d'apartheid. Le ministre Zerbo a néanmoins conclu à l'opportunité du dialogue, mais il a insisté sur la nécessité de le "discipliner", c'est-à-dire d'inclure les représentants des mouvements de libération afin de s'assurer qu'il soit vraiment orienté vers la libération des peuples d'Afrique australe.

La Chambre sait que le Président de la Côte d'Ivoire, s'est fait depuis longtemps l'apôtre du dialogue en Afrique; aussi lui ai-je eu le plaisir d'exposer longuement ses vues sur les problèmes de l'Afrique australe devant des journalistes canadiens, lors de l'audience qu'il m'a accordée à Yamoussoukro.

L'Afrique, de rappeler d'abord M. Houphouët-Boigny, se divise en trois grands secteurs: l'Afrique du Nord, peuplée par les Arabes qui s'y sont installés il y a plusieurs siècles et qui sont devenus nos frères; au sud, sont venus les Hollandais et les Anglais et ils sont devenus nos frères au même titre que les Arabes; entre ces deux groupes vivent les Africains noirs, les indigènes. Personne ne conteste la qualité d'Etat africain à l'Afrique du Sud, de souligner le Président ivoirien; mais l'Afrique du Sud

maintient chez elle une politique d'apartheid qui révolte tous les Africains.

Il est pourtant nécessaire d'éviter un affrontement avec ce pays. Il y a deux façons de mettre fin à la politique d'apartheid et d'inciter les blancs d'Afrique du Sud à repenser leurs relations avec leurs frères noirs: la force et le dialogue. La Côte d'Ivoire a choisi la voie du dialogue car, si par malheur une guerre devait éclater entre blancs et noirs, elle ne croit pas que les Occidentaux vendent une seule cartouche aux noirs, alors que l'attitude de l'Est pourrait bien être toute autre.

D'autre part, le potentiel économique de l'Afrique est tel que l'Occident ne pourrait s'en désintéresser au point de laisser l'Est s'implanter en Afrique australe. Ainsi, cette perspective devrait convaincre les blancs de l'Afrique du Sud qu'il vaut mieux pour eux transformer leurs relations avec les noirs de leur pays et c'est là la thèse soutenue par le Ministre ivoirien lors de la conférence de Dar es-Salam.

De leur côté, les Camerounais ont fait ressortir "la nature hybride" du cas de la Namibie, étant donné que le statut de ce territoire sous mandat ressemble assez à



ce qu'était jadis celui du Cameroun et du Togo, à cette importante différence près que l'Afrique du Sud a constamment refusé d'accorder son indépendance à la Namibie ou même d'en redonner la charge administrative aux Nations -Unies. On m'a également indiqué qu'un règlement des différends en Afrique australe par le voie de négociations serait nettement préférable; ils ont par ailleurs sollicité l'aide du Canada et d'autres pays pour que les nations africaines n'aient pas à recourir à la force. Avant la tenue de la réunion de Dar es-Salam, les dirigeants africains s'inquiétaient néanmoins du fait que les récents contacts avec l'Afrique du Sud aient pu mettre en doute la validité des accords de Mombasa et ainsi ébranler la solidarité africaine.

Enfin, le commissaire aux Affaires extérieures du Ghana a résumé comme suit les vues de son Gouvernement lors d'un dîner offert en mon honneur:

"L'effondrement du régime fasciste au Portugal, a dit M. Baah, est à l'origine des événements marquants survenus sur le plan de la libération en Afrique. Ceux qui, confrontés à la réalité, se refusent toujours à reconnaître l'égalité des races et le droit de tous les peuples à s'auto-gouverner et à jouir pleinement de leur patrimoine cherchent à camoufler la vérité pour mieux diviser et

affaiblir les forces qui luttent contre l'injustice en Afrique australe. Comme le chef d'Etat et président du National Redemption Council l'a si bien souligné, il n'est pas question pour nous de faire de compromis avec les racistes d'Afrique du Sud.

Le Ghana continue de s'opposer à ce prétendu dialogue, non pas en raison d'une aversion naturelle pour un échange de vues entre personnes raisonnables, mais parce qu'il a la ferme conviction que pour être profitable, le dialogue doit s'amorcer dans un climat de respect, de confiance mutuelle et de volonté de justice. Comment pouvons-nous dialoguer avec des personnes qui, même en ce siècle de lumières, persistent à croire que les Noirs d'Afrique du Sud ont été créés par Dieu pour être les porteurs d'eau et les bûcherons des Blancs? Ce serait pure folie de croire que le Ghana puisse appuyer la libération du Zimbabwe et de la Namibie aux dépens de la liberté et de la justice pour les Noirs d'Afrique du Sud. La liberté est indivisible ou elle n'est pas."

3. Le développement et la coopération économique

Mon séjour en Afrique de l'Ouest m'a fourni l'occasion de dresser avec les premiers intéressés un bilan de nos programmes de coopération avec ces cinq pays et de faire le point avec eux sur l'ensemble de notre politique de développement international. J'ai voulu en outre exposer sommairement à mes hôtes les orientations nouvelles que nous songeons à imprimer à l'avenir aux programmes de l'ACDI, comme je l'avais fait avant mon départ, lors de ma comparution du 10 avril devant le Comité permanent des Communes sur les affaires extérieures et la défense nationale.

Ces discussions ont généralement confirmé la valeur et la qualité des apports que le Canada a consentis jusqu'ici aux programmes de développement des pays que j'ai visités. Si certains de mes hôtes ont déploré quelques lenteurs -- auxquelles l'ACDI s'emploie à remédier -- tous ont signalé que les conditions financières faites par le Canada sont des plus généreuses et que l'ACDI a su réconcilier harmonieusement ses propres conceptions de développement avec les priorités des gouvernements avec lesquels elle coopère.

Mes interlocuteurs ont convenu que les nouvelles directives que nous élaborons pour l'ACDI seront bien adaptées aux conditions nouvelles dans lesquelles doit se poursuivre le développement international. Tous se sont dits d'accord avec notre volonté de concentrer davantage nos efforts, désormais, dans les pays les moins développés. Les autorités nigérianes ont confirmé que les pays disposant de ressources financières plus considérables, par suite de l'exportation de leurs matières premières à des prix plus élevés, auront besoin pendant de longues années encore de l'assistance technique canadienne. On m'a souligné qu'il n'était que juste pour le Canada de vouloir prêter une attention particulière aux pays les plus démunis mais on nous a également mis en garde contre la tentation de sevrer de l'aide canadienne des pays mieux pourvus, avant qu'ils n'aient atteint le stage du décollage économique, c'est-à-dire qu'ils soient vraiment en mesure d'auto-financer leur propre développement. Incidemment, nos hôtes voltaïques et camerounais ont confirmé l'utilité d'une certaine spécialisation de l'aide canadienne dans des domaines comme les transports et les communications.

Dans toutes les capitales que j'ai visitées, enfin, les responsables du développement ont insisté

fortement sur l'importance du développement agricole et de l'amélioration du milieu rural, que le Gouvernement canadien a mis en tête de liste de ses priorités de développement international depuis les pénuries alimentaires catastrophiques qui ont conduit à la conférence de Rome et au lancement du programme alimentaire mondial. La plupart des pays en voie de développement, m'a-t-on signalé, dans les années qui ont suivi leur accession à l'indépendance se sont laissés leurrer par les symboles de l'industrialisation et ont négligé leur agriculture; et certains ont payé très cher pour découvrir qu'une bonne stratégie de développement ne peut se permettre de négliger les campagnes, l'agriculture vivrière et l'alimentation.

Une visite au siège social de la Banque africaine de Développement à Abidjan, m'a fourni l'occasion de réitérer l'appui du Canada aux institutions régionales de développement et d'être informé des difficultés particulières que doit affronter la BAD, dans un continent où l'on trouve la majorité des pays les moins développés de la planète et qui ont été plus durement touchés que d'autres par la sécheresse, la disette et le renchérissement du coût de l'énergie.

Le président de la Banque, M. Labidi, m'a fait valoir que les débats au sujet des mérites relatifs de l'aide bilatérale et de l'aide multilatérale étaient bel et bien dépassés: ce qui importe, a-t-il souligné, c'est d'optimiser le rendement des ressources disponibles aux fins du développement international.

Le président de la BAD estime que les perspectives d'accroissement des ressources du Fonds africain de Développement (FAD) -- organisme distinct mais étroitement associé à la Banque -- sont assez bonnes, malgré que la dernière réunion de Marrakech n'ait pas produit tous les résultats qu'on en attendait. Trois nouveaux membres se sont joints récemment au FAD: l'Italie, l'Algérie et l'Arabie Saoudite; d'autres pays s'y associeraient bientôt.

Après avoir décrit brièvement quelques projets de la BAD -- creusage de puits au Mali, culture du riz au Tchad, projets agricoles au Sénégal, d'actions d'urgence en Ethiopie, au Lesotho et en Tanzanie -- M. Labidi a indiqué que la BAD pourrait éventuellement agir comme agent d'exécution de projets satisfaisant aux conditions du programme canadien d'aide bilatérale. J'ai pris note de cette proposition, qui sera examinée soigneusement par l'ACDI.

Le Sahel

Ma visite à Ouagadougou devait forcément comporter une dimension régionale, puisque c'est dans cette capitale que se trouve le siège du Comité Inter-Etats pour la lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS), que le président de la Haute-Volta, le Général Sangoulé Lamizana, est président en exercice du CILSS et que le ministre voltaïque du Plan et du Développement rural, M. Dakouré, agit comme coordinateur de ce comité.

La Chambre sait que le Canada s'intéresse vivement au relèvement économique de cette région d'Afrique, durement éprouvée ces dernières années par la sécheresse. C'est ainsi que mon prédécesseur, après avoir organisé d'urgence un programme d'aide alimentaire pour éviter que la population des pays du Sahel ne soit décimée, s'engageait en mai 1974, au nom du Gouvernement canadien, à contribuer à la réhabilitation et au développement agricoles des "marches" du Sahara, ces contrées -- des pâturages surtout -- qui s'étendent en arc depuis le Sénégal jusqu'au Soudan. Ces engagements, qu'exécutera l'ACDI dans les pays sahéliens -- Haute-Volta, Mali, Mauritanie et Tchad -- totaliseront environ 80 millions de dollars au cours des cinq prochaines années et s'ajouteront aux quelque 60 millions de dollars déjà affectés aux programmes quinquennaux

canado-sénégalais et canado-nigérien, lesquels sont fortement axés sur le développement rural. Globalement, l'enveloppe budgétaire des initiatives canadiennes dans le Sahel, d'ici 1980, atteindra donc près d'un quart de milliard de dollars.

On comprendra donc que j'aie voulu obtenir, pendant mon séjour en Haute-Volta, des renseignements de première main sur le plan d'action du CILSS. Je souhaitais aussi évoquer mes préoccupations devant certaines difficultés de démarrage de l'action sahélienne. Ne serait-ce que pour planifier au mieux l'apport du Canada, il me paraissait nécessaire d'être renseigné au plus haut niveau sur les grandes priorités de développement retenues par le Comité et les besoins administratifs et financiers de celui-ci, tant pour sa propre gestion que pour la réalisation des projets les plus urgents.

Lors d'une séance de travail au siège du CILSS, le Ministre Dakouré a donc rappelé que le Comité, créé et soutenu par les chefs d'Etat de tous les pays sahéliens, s'est vu confier le mandat d'établir un programme de relèvement économique et social pour l'ensemble du Sahel et de mettre en chantier des actions préventives pour éviter ou limiter à l'avenir des désastres comme ceux qui ont affligé la région ces dernières années. M. Dakouré



a ensuite exposé les cinq grandes priorités d'action du CILSS, une action qui, pour être efficace, doit être entreprise à court, moyen et long termes:

1. résoudre le problème d'approvisionnement en eau des hommes, des animaux et des plantes;
2. reconstituer le cheptel, la grande majorité des peuples du Sahel s'adonnant depuis toujours à l'élevage et devant continuer jusqu'à nouvel ordre d'en tirer leur subsistance;
3. lutter contre la progression du désert dont les conditions climatiques et physiques, sans intervention humaine, continueraient de favoriser l'avance, comme depuis des millénaires;
4. améliorer et développer l'infrastructure des transports et des communications, dans chaque pays comme dans l'ensemble du Sahel;
5. encourager la recherche scientifique sur les problèmes particuliers à la région, par la création d'un Institut du Sahel.

Préoccupé par les réserves apparentes de certains pays donateurs, le coordonnateur du CILSS nous a réitéré l'importance de reconnaître le rôle essentiel dévolu au Comité et de lui apporter tout soutien financier et technique.

Il est urgent, a poursuivi M. Dakouré, que le Canada entreprenne, de concert avec le Comité, la réalisation des projets prioritaires, en rappelant que certains pays ont déjà versé des contributions importantes, promis ou prêté des experts.

J'ai assuré le coordonnateur de l'importance que le Canada attache au rôle de leadership que celui-ci peut jouer dans la résolution des problèmes énormes du Sahel. Nous sommes toujours disposés à appuyer techniquement et financièrement le CILSS, organisme dont la vocation régionale parait, à longue échéance, garante de l'efficacité et de l'adéquation des solutions envisagées pour l'ensemble du Sahel; nous souhaitons notamment contribuer à l'accroissement de la production agricole dans la région, afin de prévenir de nouvelles situations de pénurie nécessitant des interventions d'urgence. Le Gouvernement canadien, ai-je conclu, entend s'associer aux priorités du Comité; il lui versera très bientôt une première contribution financière et mettra à sa disposition les experts et administrateurs dont il pourra avoir besoin.

J'ai eu un peu plus tard un entretien particulier avec l'administrateur du Bureau des Nations-Unies au Sahel, M. Galal Magdi (un ancien fonctionnaire canadien de l'ACDI) avec qui des membres de notre délégation avaient tenu au préalable une séance de travail. M. Magdi nous a fourni

certaines précisions sur le mandat de coordination et de coopération que le Secrétaire général des Nations-Unies lui a confié. Le Bureau étudie présentement un certain nombre de projets, à la demande du CILSS, et lui proposera bientôt un certain nombre de solutions techniques et financières. Le Bureau doit en outre prêter son appui administratif au Comité Inter-Etats, assurer la présentation, pour fins de financement par des instances internationales, des projets que lui aura confiés le Comité et, plus généralement, coordonner l'action de tous les organismes affiliés aux Nations-Unies dans le Sahel.

Affaires commerciales et industrielles

Comme vous le savez, la politique de diversification des échanges commerciaux du Gouvernement s'applique à toutes les régions du monde, même si à l'heure actuelle, nous accordons nettement la priorité à nos relations économiques avec la Communauté européenne et le Japon. Les échanges commerciaux entre le Canada et l'Afrique occidentale sont encore relativement modestes: l'an dernier, nous avons exporté pour une valeur de quelque 47 millions de dollars vers les cinq pays que j'ai eu l'occasion de visiter, tandis que nos importations en provenance de ces mêmes pays s'élevaient à environ 69 millions de dollars. Mais l'engagement commercial du Canada dans cette région est loin de correspondre à ses capacités industrielles, d'autant plus que certains marchés, dont en tout premier lieu le Nigéria, prendront très rapidement de l'expansion pour les années à venir.

C'est pourquoi j'ai parlé d'affaires commerciales et industrielles avec mes hôtes; et ces discussions ont été poursuivies plus en détail par d'autres membres de la délégation. J'ai fait remarquer que le Canada était quelque peu handicapé sur le plan des relations commerciales avec l'Afrique occidentale, en raison des liens de longue date qui unissent celle-ci à l'Europe depuis l'époque coloniale et de la tendance qu'ont ces pays à se tourner vers la technologie et les produits industriels européens, même quand des biens et services comparables sont disponibles au Canada. La position désavantageuse du Canada a été quelque peu atténuée par la coopération en matière de développement qui s'est accrue sous l'égide de l'ACDI.

Dans de nombreux cas cependant, l'accès du Canada aux marchés de l'Afrique occidentale avait été encore plus restreint par les ententes spéciales conclues avec la Communauté européenne dans le cadre des conventions de Yaoundé et d'Arusha. A cet égard, j'ai saisi l'occasion qui m'était offerte pour aborder avec mes hôtes la façon dont ils entendaient mettre en application la nouvelle convention de Lomé signée avec la Communauté européenne, en ce qui a trait à ses incidences sur les tiers pays. Abstraction faite des avantages substantiels accordés aux pays du groupe dit ACP (pays de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique) au titre de la stabilisation

des recettes à l'exportation et de l'aide au développement, il nous semblait que la nouvelle convention pouvait permettre aux fournisseurs canadiens d'avoir accès aux marchés de l'Afrique occidentale dans des conditions comparables à celles faites à leurs concurrents européens. Il nous apparaissait en effet que d'après la convention de Lomé, les pays africains avaient toute latitude dans ce domaine: c'est-à-dire que s'ils devaient nécessairement reconnaître aux membres de la Communauté européenne le statut de la nation la plus favorisée, ils étaient libres de leur accorder ou non des préférences supplémentaires.

J'ai alors fait remarquer à ce sujet que le Canada désirait vivement intensifier ses relations économiques avec l'Afrique et que nous espérons que les gouvernements africains tiendraient compte des intérêts canadiens dans l'application de la convention de Lomé. La plupart de mes interlocuteurs m'ont affirmé que le système des préférences inverses à l'endroit de la CEE ne serait pas reconduit par les accords de Lomé.

J'ai trouvé la même volonté de coopération lorsque j'ai fait état des autres obstacles à l'extension de la coopération économique entre le Canada et l'Afrique occidentale. Entre autres, les liaisons maritimes assurant le transport des marchandises entre les ports de l'Est du Canada et le Golfe de Guinée sont nettement inadéquates; j'ai donc exprimé l'espoir que cette situation s'améliore au cours des prochaines années, de sorte que les fournisseurs canadiens se trouvent en meilleure position de concurrence sur les marchés d'Afrique occidentale. J'ai également souligné que dans certains cas, même si elle présentait la soumission la moins élevée, l'industrie canadienne

ne pouvait apparamment renverser la tendance bien ancrée en Afrique de se tourner vers les sociétés d'experts-conseil et les entreprises industrielles européennes mieux connues que les nôtres. A cet égard, j'ai fait part à mes hôtes de l'intention du gouvernement canadien de multiplier au besoin ses efforts pour promouvoir les exportations de biens et services dans leurs pays; et j'ai exprimé l'espoir qu'en retour, ils accorderaient toute l'attention voulue aux offres des sociétés canadiennes qui, à l'avenir, se trouveraient en bonne position de concurrence sur les plans technique et financier, ce qui ne saurait manquer de se produire fréquemment.

J'ai mentionné en outre que le gouvernement canadien prendrait en considération les propositions visant à encourager la coopération industrielle qui représenterait un avantage réciproque pour le Canada et les pays de l'Afrique de l'Ouest, pourvu que les gouvernements locaux lui réservent un accueil favorable. A ce sujet, on m'a affirmé que dans la plupart des cas, les investisseurs canadiens étaient certainement les bienvenus, à la condition qu'ils se plient aux lois et aux règlements locaux. J'ai enfin rappelé que le Canada avait mis sur pied un système généralisé de préférences afin de faciliter l'accès au marché canadien des produits provenant des pays en voie de développement.

4. La Francophonie et le Commonwealth

C'est sans doute un signe des temps qu'en Afrique de l'Ouest, on y souhaite la bienvenue en français, notamment lors de notre arrivée à l'aéroport de Lagos, la capitale d'un Etat anglophone, et qu'on y dise au revoir également en français, comme à l'aéroport d'Accra, autre capitale d'un Etat anglophone.

Alors que le bilinguisme officiel est pour le Canada une nécessité intérieure en plus d'être un atout diplomatique, il s'avère pour l'Afrique de l'Ouest l'instrument nécessaire à la concertation régionale et à la coopération internationale. Les deux Etats anglophones que j'ai visités l'ont bien compris. Avec ses 80 millions d'habitants et le développement rapide que lui promettent ses ressources naturelles, le Nigéria aurait bien pu pratiquer une sorte d'"autarcie" linguistique et faire de l'anglais l'unique langue de sa diplomatie. Mais, soucieuses de favoriser au maximum la coopération en Afrique de l'Ouest, et prenant acte de ce que leur pays est entouré d'Etats francophones, les autorités nigérianes ont plutôt choisi de faire du français la langue seconde de leur administration et de favoriser l'enseignement de cette langue dans leur système scolaire. J'ai constaté au Ghana que le gouvernement de ce pays applique la même politique linguistique et pour les mêmes

raisons. Si paradoxal que celui puisse paraître, j'ai pressenti que le rayonnement de la francophonie canadienne pourrait s'étendre à ces deux pays anglophones, membres comme nous du Commonwealth. Les autorités ghanéennes nous ont même proposé un programme de coopération pour favoriser la bilinguisation de leur service diplomatique; et les députés peuvent être assurés que nous étudierons cette proposition avec sympathie.

Il va sans dire que j'ai tenu, en Haute-Volta comme en Côte d'Ivoire, à passer en revue les affaires de la Francophonie et à réitérer l'appui que le Canada n'a eu de cesse d'accorder, depuis la première heure, à l'Agence de coopération culturelle et technique. J'ai fait valoir l'intérêt qu'il y avait pour nous tous de favoriser l'élargissement et l'expansion de l'activité de l'Agence. Dans cette perspective j'ai informé mes hôtes que la délégation canadienne proposerait l'établissement d'un fonds multilatéral de coopération technique lors de la prochaine conférence générale de l'Agence, en octobre 1975. J'ai exprimé l'espoir que cette proposition canadienne serait examinée avec sympathie par les autorités voltaïques et ivoiriennes.



En outre, j'ai signalé à mes hôtes que, selon nous, le moment était venu d'élargir le domaine des consultations multilatérales entre pays de langue française et de les porter à un échelon plus élevé. J'ai noté à cet égard l'utilité que nous voyions aux consultations qui se tiennent régulièrement au sein du Commonwealth entre chefs de gouvernements et ministres d'une trentaine de pays anglophones de tous les continents. Certes, ai-je précisé, tout élargissement des consultations entre pays francophones devrait être soigneusement préparé de concert avec tous les Etats intéressés; mais pour sa part, le Canada est prêt à s'engager dans cette voie.

Enfin, j'ai informé mes hôtes qu'en sus de la coopération culturelle multilatérale au sein de l'Agence, le Canada entendait étoffer au cours des années à venir ses échanges bilatéraux dans le domaine culturel avec les pays africains, notamment ceux de langue française. A cet égard, je me suis félicité du succès du Festival international de la Jeunesse de langue française, qui a eu lieu à Québec en juillet 1974 et qui a puissamment contribué à éveiller les Canadiens aux réalités culturelles de l'Afrique contemporaine. J'ai eu le plaisir de remettre à mes hôtes un premier exemplaire du film, du disque et de l'album réalisés par le Canada sur cet événement culturel de première importance.

Mes discussions avec les autorités camerounaises ont pris une tournure particulière du fait que le Cameroun, comme le Canada, est un Etat officiellement bilingue et doit par conséquent maintenir constamment un équilibre dans ses rapports culturels avec l'étranger. A vrai dire, nous nous sommes sentis un peu chez nous en lisant dans le quotidien de Yaoundé, le jour de notre arrivée, le compte rendu d'une déclaration du Chef de l'Etat sur le bilinguisme qui n'était pas sans rappeler celles que fait régulièrement chez nous le Premier Ministre Trudeau. Lors de l'audience que le Président Ahidjo m'a accordée le 23 avril, j'ai donc souligné l'importance que le Canada attache à la participation du Cameroun aux activités de l'Agence de Coopération culturelle et technique; et j'ai là encore sollicité l'appui des autorités camerounaises au fonds multilatéral de coopération technique dont nous proposerons l'établissement l'automne prochain.

Mon séjour à Yaoundé coïncidait avec la tenue dans cette ville d'un colloque organisé par la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays de langue française. J'ai donc eu le plaisir d'y retrouver le ministre d'Etat du Québec, responsable du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, M. Paul Phaneuf, président en exercice de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays francophones, qui agissait comme président de ce colloque.

Je n'ai abordé que sommairement les affaires du Commonwealth à Lagos et à Accra, puisque les chefs de gouvernement de nos pays devaient se retrouver peu après en Jamaïque et que leur réunion avait été soigneusement préparée par des consultations à l'échelon diplomatique. Le Ministre des Affaires étrangères du Nigéria a néanmoins tenu à souligner que l'association de nos deux pays au sein du Commonwealth avait donné une "chaleur spéciale" à nos relations bilatérales; et il a rendu hommage au rôle qu'y ont joué les Canadiens comme champions de l'égalité raciale. Comme le commissaire aux Affaires étrangères du Ghana devait représenter le Chef de l'Etat, le Colonel I.K. Acheampong, à Kingston, nous avons évoqué plus longuement les divers sujets à l'ordre du jour, notamment le nouvel ordre économique international et la situation politique en Afrique australe. En outre, lors d'une réunion de travail, les autorités ghanéennes ont passé en revue les propositions faites par M. Arnold Smith concernant la réorganisation du Secrétariat du Commonwealth. Elles ont également émis le voeu que des consultations plus étroites puissent être organisées au sein des Nations-Unies entre états membres du Commonwealth; ce à quoi la délégation canadienne a souscrit, pourvu que le caractère souple et familier du Commonwealth puisse être préservé.

### III LES RELATIONS BILATERALES

#### 1. Le Nigéria

Outre que les thèmes généraux de ma tournée ouest-africaine rendaient presque obligatoire une visite à Lagos, j'ai accepté avec d'autant plus d'empressement l'invitation du ministre des Affaires étrangères, M. Okoi Arikpo, que le Gouvernement du Canada a toujours entretenu des relations étroites et fructueuses avec le Nigéria.

La Chambre se souviendra que les liens qui unissent nos deux pays remontent même à la période précédant l'indépendance du Nigéria, en 1960. Ainsi, les Nigériens avaient à ce moment-là demandé au Canada de les aider à mettre sur pied leur ministère des Affaires étrangères. Plus tard, l'apport du Canada au développement du Nigéria a touché des domaines plus concrets. En effet, notre pays a fait des mises de fonds considérables pour assurer la réalisation d'importants projets tels que les installations hydro-électriques de Kainji, un programme de relevés topographiques et une aide soutenue dans le domaine de l'éducation, de la réforme de la fonction publique et des communications.

Les députés savent que, suite à la restauration de la stabilité politique et à la mise en valeur d'importantes réserves pétrolifères - dont la valeur marchande a énormément augmenté en raison des récentes hausses de prix - le Nigéria peut maintenant accélérer son développement économique et social, pour le plus grand bien de ses 80 millions d'habitants. Le troisième plan de développement national pour les années 1975-1980, officiellement lancé par le général Gowon peu de temps avant notre visite, devrait permettre à l'économie nigériane de franchir le seuil de la croissance autonome.

Ces heureux changements paraissent avoir une grande portée et indiquent qu'il serait temps de revoir les relations bilatérales entre le Canada et le Nigéria. Etant donné son étendue, sa population et sa richesse potentielle, l'influence du Nigéria s'accroît autant en Afrique que dans le reste du monde. La modération et le pragmatisme dont fait montre le Gouvernement nigérian dans sa politique étrangère ainsi que les ressources dont il dispose ajoutent une heureuse contribution à la communauté des nations.

Je tenais donc à informer les autorités du Nigéria que le Canada souhaite élargir et amplifier les relations bilatérales entre les deux pays, et ce dans tous les domaines;

le commerce, la coopération technique et industrielle évidemment, mais aussi les relations humaines et les échanges universitaires, culturels et scientifiques où chacun peut apprendre beaucoup de l'autre.

L'ordre du jour de mes entretiens avec M. Arikpo, qui ont débuté dans la matinée du 15 avril, était donc assez chargé. Il recouvrait, comme l'indique la seconde partie du rapport, les relations entre les pays industrialisés et les pays en voie de développement, la situation politique de l'Afrique australe, le développement et la coopération économiques dans le monde, ainsi que certaines questions relatives au Commonwealth et à la Francophonie.

En ce qui a trait aux affaires bilatérales, nous avons commencé par exposer à M. Arikpo les nouvelles directives de fonctionnement que nous sommes en train d'élaborer pour l'ACDI. J'ai fait remarquer que les crédits affectés par le Canada à l'aide extérieure allaient en augmentant et qu'ils atteindraient un milliard de dollars en 1975-1976. Le Gouvernement canadien tient donc à ce que son aide au développement soit la plus efficace; c'est pourquoi nous nous proposons de concentrer nos efforts sur les pays les moins développés et d'accorder le plus grande priorité aux besoins fondamentaux des peuples en voie de développement. J'ai souligné que l'Afrique continuerait à occuper une grande place dans nos

programme bilatéraux, du fait notamment de nos engagements dans le cadre du plan de réhabilitation du Sahel et de ceux que nous avons pris lors de la dernière Conférence mondiale sur l'alimentation.

M. Arikpo a répliqué que le Nigéria était heureux de voir les plus démunis profiter d'une aide plus abondante. Son pays, a-t-il affirmé, n'a plus besoin d'aide financière comme telle de la part du Canada, car le Nigéria est "de moins en moins pauvre" comparativement aux autres pays d'Afrique. Les besoins primordiaux du Nigéria se situent maintenant dans le cadre de l'assistance technique.

M. Jacques Gérin, vice-président de l'ACDI, et d'autres membres de notre délégation se sont entretenus, plus tard, avec leurs homologues nigériens. Ces derniers leur ont exposé les grandes lignes du troisième plan de développement du Nigéria et les ont assuré que l'apport du Canada concordait dans l'ensemble avec l'orientation générale du plan. Les autorités nigérianes sont en quête d'assistance technique, plutôt que d'aide financière, dans les domaines de l'éducation, de la formation technique, des communications et de la gestion. Le Nigéria procède actuellement à l'identification d'un certain nombre de secteurs précis de coopération qu'il proposera sous peu à l'ACDI.

Ainsi, l'analyse faite par les Nigériens dans le domaine du développement coïncide avec la nôtre et nous nous en sommes félicités. Notre délégation a bien sûr signalé que le Canada respecterait ses engagements financiers et que nous ne tarderions pas à répondre aux nouvelles propositions nigérianes dans ces domaines, car nous attachons beaucoup d'importance à la coopération économique qui s'est instaurée graduellement entre les deux pays. Nous avons évoqué, en particulier, le programme de scolarisation universelle au niveau primaire, auquel le gouvernement du Nigéria attache la plus grande importance. C'est une entreprise d'envergure à laquelle nous espérons pouvoir apporter notre contribution, tant pour ce qui est de la planification que de la mise en oeuvre, ne fût-ce que parce que certaines provinces canadiennes ont acquis une expérience considérable ces dernières années en planifiant l'expansion de leur propre système d'éducation.

Abordant ensuite avec nos hôtes le domaine du commerce et de la coopération industrielle, nous avons exprimé notre déception devant l'expansion par trop modeste des échanges canado-nigériens. Nous avons proposé, en conséquence, que les gouvernements des deux pays se concertent davantage pour relancer le commerce et resserrer les autres liens économiques entre eux. Nous avons précisé que l'insuffisance



des liaisons maritimes entre l'Est canadien et l'Ouest africain, notamment la côte nigériane, limitait sérieusement les perspectives d'expansion du commerce bilatéral et qu'il faudrait bien, tôt ou tard, y remédier. Nous avons aussi évoqué le passage récent de missions commerciales du Québec et de l'Ontario au Nigéria, puisque c'est là un bon indice de l'intérêt croissant porté par les milieux d'affaires canadiens au potentiel économique de ce pays. Le Gouvernement canadien, avons-nous ajouté, étoffera prochainement les services commerciaux de son haut-commissariat à Lagos et étudiera soigneusement le troisième plan national de développement pour établir comment le Canada pourrait contribuer à sa mise en oeuvre. En conclusion, nous avons assuré les Nigériens que le Canada réserverait le meilleur des accueils à toute mission commerciale en provenance de leur pays. En guise de réplique, M. Arikpo a exprimé l'espoir que le Canada participe davantage à l'essor du secteur privé du Nigéria: c'est d'ailleurs dans le secteur privé, a-t-il précisé, qu'on espère trouver le tiers des capitaux nécessaires à la réalisation du plan de développement. M. Arikpo a pressé les Canadiens de se rendre au Nigéria pour y jauger les possibilités économiques qui leur sont offertes et signalé que la Chambre du Commerce et des Mines du Nigéria prévoyait organiser, pour l'été qui vient, une tournée en Europe et en Amérique du Nord.

Plus tard, au cours d'une réunion de travail, M. J.A. Adeyeye, secrétaire permanent du ministère du Commerce du Nigéria, a indiqué que la mise en oeuvre du plan de développement, dont on évalue le coût total à 50 milliards de dollars, exigera la mobilisation à l'étranger d'importants services techniques et de gestion; il s'agit là d'une occasion unique pour les sociétés canadiennes, en sus du matériel et de l'équipement qui pourrait provenir de sources canadiennes. Dans le même ordre d'idées, le conseiller industriel et commercial de notre délégation a exposé certains aspects des programmes canadiens de stimulants à l'exportation et sollicité des renseignements détaillés concernant la prochaine Foire commerciale internationale du Nigéria, afin que le Canada puisse étudier la possibilité d'y participer. Au cours de ces discussions, il a également été question du programme "Stabex" établi par la Convention de Lomé pour faciliter l'accès aux marchés extérieurs des exportations des pays en voie de développement.

Enfin, j'ai ressenti le besoin d'évoquer un problème mineur qui a surgi récemment entre le Nigéria et le Canada dans le domaine de l'industrie. En effet, la fin de la participation d'une première société canadienne à une transaction commerciale privée qui la liait au ministère des Postes et des Télécommunications du Nigéria ayant soulevé des difficultés

pour ce dernier, l'ACDI a entrepris de mener le contrat à terme dans le cadre de son programme bilatéral avec ce pays et a passé les contrats nécessaires avec une autre société canadienne. Cependant, il subsiste toujours un certain nombre de problèmes techniques et j'ai donné à M. Arikpo l'assurance que les autorités canadiennes feraient tout en leur pouvoir pour qu'ils soient résolus à la satisfaction du Nigéria.

Revenant à des questions moins terre à terre, j'ai fait part à M. Arikpo de l'intention du Gouvernement du Canada d'intensifier ses échanges culturels avec l'Afrique, pour que les Canadiens puissent profiter du riche patrimoine et des traditions artistiques remarquables de ce continent. Au nom du Canada, j'ai remercié le Gouvernement nigérian de nous avoir invités à participer au Festival d'arts nègres qui se tiendra à Lagos, l'année prochaine; j'ai officiellement informé M. Arikpo que cette invitation nous donnera l'occasion de mettre à contribution les énergies des Canadiens d'origine africaine, dans le cadre de la politique de multiculturalisme du Gouvernement.

En conclusion, nous avons exprimé le voeu de voir s'établir entre nos deux pays des consultations politiques plus régulières au niveau officiel, sur un plus grand nombre de questions d'intérêt commun. La Chambre sera heureuse d'apprendre que M. Arikpo s'est dit tout à fait enchanté de cette suggestion. Le ministre des Affaires étrangères du Nigéria a également accepté l'invitation dont je lui ai

fait part de venir au Canada en visite officielle, à une date mutuellement convenable.

Plus tard dans la journée, nous nous sommes entretenus avec le commissaire aux Mines et à l'Energie du Nigéria, M. Shettima Ali Munguno. Nous avons d'abord examiner sommairement le commerce du pétrole entre nos deux pays; en 1974, le Canada a acheté approximativement cinq millions de barils de pétrole nigérian, si l'on compte le pétrole arrivé à Montréal par l'oléoduc de Portland. Le troisième plan de développement prévoit la construction de trois nouvelles raffineries et les autorités du Nigéria verraient d'un bon oeil la participation du Canada au développement de leur industrie pétrolière.

Avec nos hôtes nigériens, nous avons ensuite procédé à des échanges de vues sur la situation de l'énergie dans nos pays respectifs et discuté des rapports préliminaires de la réunion préparatoire à la Conférence sur l'énergie de Paris. Après que j'eus insisté sur la nécessité d'un dialogue constructif entre les pays producteurs et consommateurs de pétrole, les Nigériens ont exprimé l'avis que l'actuelle tendance à la baisse des prix du pétrole était attribuable à l'excédent qui est apparu par suite de la réduction de la consommation décidée par les pays consommateurs.

J'ai fait remarquer que, répartie à l'échelle mondiale, cette réduction serait peut-être de moins de conséquence et signalé qu'il y avait peut-être quelque mérite à établir un prix plancher dans l'intérêt commun des producteurs et des consommateurs; ce à quoi on a répliqué qu'une réduction draconienne des prix serait nuisible aux intérêts des consommateurs et des producteurs, car elle aurait pour résultat de décourager la recherche sur d'autres formes d'énergie.

Nous avons ensuite parlé de ces autres formes d'énergie. J'ai appris que le Nigéria avait d'importantes réserves de charbon qui, jusqu'à présent, ont été à peine exploitées en raison de la faible demande; de telle sorte que le charbon du Nigéria peut servir au développement d'une industrie sidérurgique nationale. J'ai ensuite décrit brièvement l'état des industries houillère et sidérurgique de la Nouvelle-Ecosse. Nous avons également passé en revue les possibilités du Canada dans les domaines de l'hydro-électricité et de l'énergie nucléaire.

Enfin, je leur ai donné l'assurance que je transmettrais à mon collègue de l'Energie, des Mines et des Ressources, M. Donald MacDonald, l'intérêt manifesté par le Nigéria à l'égard d'une coopération plus étroite avec le Canada dans ces secteurs.

Nous avons donc été en mesure de poursuivre nos discussions lors d'un dîner offert par M. Aripko et qui a permis aux membres de la délégation de faire plus ample connaissance avec des représentants du gouvernement et de l'administration publique du Nigéria. Dans l'allocution qu'il a prononcée avant de proposer un toast à l'amitié canado-nigériane, notre hôte a exprimé les vues de son gouvernement sur le "nouvel ordre économique international" et la situation politique en Afrique australe. Il a ensuite traité brièvement des relations bilatérales:

"Sans hésiter, nous pouvons qualifier nos relations d'excellentes. Nous avons beaucoup d'estime pour les gens de votre pays, votre gouvernement et ses chefs. C'est avec plaisir et gratitude que nous nous souvenons de la chaude hospitalité avec laquelle le gouvernement et le peuple canadien ont accueilli notre Chef d'Etat et les membres de sa délégation lors de leur visite au Canada en août 1973, à l'occasion de la tenue à Ottawa de la réunion des chefs de Gouvernement du Commonwealth. Nous reconnaissons et apprécions la contribution spéciale apportée par le Canada au raffermissement des liens entre les pays membres du Commonwealth et sa contribution constructive

et positive, dans de nombreux autres domaines, à la promotion de la paix et de la sécurité mondiales pour que règnent l'ordre et la stabilité dans le monde. Nous devons beaucoup au peuple et au gouvernement canadien par suite de l'aide et du soutien qu'ils n'ont pas cessé de nous apporter depuis notre accession à l'indépendance. Le Nigéria est un pays en voie de développement, et nous tenons à vous assurer que nous continuerons à accueillir l'assistance du Canada et de nos autres amis, dans des domaines plus spécialisés, à des conditions mutuellement agréables: tout cela étant conforme à notre objectif d'intensifier la coopération entre nos gouvernements et de maintenir les relations amicales entre nos deux peuples."

En réponse aux bons mots de M. Arikpo, j'ai pensé qu'il serait opportun de faire état des traits qui rapprochent le Nigéria et le Canada, malgré les différences de climat et de culture, et même si un vaste océan sépare nos deux pays:

"Vous êtes un peuple ancien, avec un passé glorieux et de longues traditions; mais vous êtes également un peuple jeune, qui s'efforce d'ériger

un cadre national solide, propice à l'amélioration de la condition économique et sociale de tous les Nigériens. Le Canada est beaucoup plus jeune et, bien qu'il soit devenu un Etat avant le Nigéria, il continue d'adapter son système politique à la variété de ses besoins. Au fil des ans, les Canadiens ont forgé une devise pour décrire la réalité canadienne: "L'unité dans la diversité"; celle des Nigériens, "Une seule Nation", se rapproche donc beaucoup de la nôtre.

Le Canada, tout comme le Nigéria, est un Etat multiculturel dont l'immense territoire est découpé en plusieurs provinces et régions distinctes.

Le Gouvernement du Canada a la ferme conviction que ces groupes linguistiques, ces provinces ou ces régions doivent continuer d'affirmer leur identité propre au sein du régime fédéral canadien.

Là encore, nos deux pays se rejoignent, étant donné que votre gouvernement est lui aussi voué à l'unité nationale nigérienne. Le Gouvernement du Canada a entrepris, il y a quelque temps déjà, d'adapter sa politique étrangère aux réalités et circonstances nouvelles de notre époque. Certaines de ces réalités sont d'ordre interne: au cours



des dernières années, les Canadiens ont pris de plus en plus conscience de leur propre identité et ressentent le besoin de l'affirmer avec plus de force sur la scène internationale. Mais ils ont aussi pris davantage conscience des transformations en cours sur la scène internationale. Sous ce rapport, le changement le plus important est peut-être la montée rapide des pays en voie de développement dans le concert des nations.

Le raffermissement de nos liens avec le Nigéria et d'autres pays d'Afrique constitue un des éléments importants de la diversification de nos relations extérieures, avec l'établissement de nouveaux liens avec l'Europe et le Japon, ainsi que le maintien de relations harmonieuses et équilibrées avec les Etats-Unis. En fait, la politique étrangère du Canada est devenue universelle et recherche de nouvelles associations dans toutes les régions du monde. Ma visite en Afrique me fournit en outre l'occasion de renouveler l'engagement qu'a pris le Canada de partager ses richesses avec les pays en voie de développement et adapter sa politique de développement international à l'évolution des besoins de ces pays. A cet égard,

le Nigéria nous a servi un exemple remarquable. Votre gouvernement, Monsieur le Commissaire, s'est efforcé d'utiliser ses nouvelles richesses pour améliorer la situation sociale et économique de sa population; mais il a aussi accepté, dans un geste admirable, de partager une partie de ses richesses avec d'autres pays. Je veux rendre hommage à l'esprit de collaboration internationale qui a inspiré vos récentes contributions à la Banque africaine de développement, au mécanisme pétrolier du Fonds monétaire international pour les pays en voie de développement et au Fonds du Commonwealth pour la coopération technique".

Le lendemain matin, nous nous sommes rendus à Kano, capitale de l'Etat du même nom et situé au nord du Nigéria. Nous avons pu rencontrer là un groupe d'agents et de coopérants de l'ACDI, et d'autres Canadiens qui vivent dans l'Etat de Kano; j'ai eu ainsi de première main un aperçu des difficultés et des problèmes qu'ils affrontent. Notre délégation s'est ensuite rendue au Palais de l'Emir de Kano qui, malheureusement, avait dû s'absenter pour assister à l'investiture de l'un de ses collègues. En son absence, c'est le chancelier de l'Emirat qui nous a accueillis. Il

nous a expliqué de quelle manière, en étroite collaboration avec les autorités de l'Etat de Kano, l'Emir avait essayé de concilier les valeurs modernes et traditionnelles afin de faciliter le processus de développement dans la région. Le chancelier a en outre exprimé la reconnaissance de l'Emir pour l'aide que le Canada a apportée à l'Etat de Kano dans le domaine de l'éducation: nous avons d'ailleurs appris que des enseignants canadiens travaillent en étroite collaboration avec les Nigériens à l'école primaire qui se trouve dans le domaine même de l'Emir.

Nous nous sommes enfin rendus au barrage Yakubu Gowon, au sud de Kano, clé de voûte d'un projet de retenue des eaux et d'irrigation qui augmentera considérablement la productivité agricole de Kano, lorsqu'il sera complété. J'étais accompagné du Commissaire aux Travaux publics de Kano qui nous a invités à casser la croûte au Lac Bagauda.

LA HAUTE-VOLTA

En me prévalant pendant cette tournée de l'aimable invitation que m'avaient transmise depuis quelque temps déjà les autorités voltaïques, je visais un double objectif:

D'abord, faire le point sur les relations canado-voltaïques, en particulier notre programme bilatéral de développement qui est appelé à prendre plus d'ampleur, notamment dans le cadre des initiatives sahéliennes auxquelles le Canada entend concourir très activement. Je souhaitais aussi m'informer directement des difficultés particulières que pose le développement de la Haute-Volta, territoire enclavé, dont les ressources n'ont jamais été systématiquement mises en valeur et qui a été très durement éprouvé par la sécheresse des années récentes.

Ensuite, profiter de ce que le siège du Comité Inter-Etats pour la Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (C.I.L.S.S.) soit à Ouagadougou pour me faire exposer le plan d'action à longue échéance de cet organisme pour la réhabilitation et le développement agricoles de la région, de ses besoins administratifs et financiers ainsi que des meilleurs moyens d'exécuter les engagements pris par mon prédécesseur en mai 1974 dans les pays en cause.

Dès notre arrivée à Ouagadougou, j'ai tenu à réitérer publiquement que le Canada allait continuer de fournir à la Haute-Volta comme à tout le Sahel une aide alimentaire à la mesure de ses moyens et des besoins de la région, dans le cadre du programme triennal annoncé par moi lors de la Conférence de Rome sur l'alimentation et dont mon rapport à la Chambre du 11 avril a détaillé les affectations pour l'année financière 1975-1976. J'ai évoqué, dans la deuxième partie de ce rapport, les principaux éléments de mes pourparlers avec le ministre voltaïque des Affaires étrangères, le Lieutenant-colonel Saye Zerbo.

Au plan strictement bilatéral, nous avons procédé à un échange de vues sur les modalités administratives de la représentation diplomatique canadienne en Haute-Volta. La Chambre sait que la pratique de mon Ministère ces dernières années, en Afrique comme dans d'autres régions du globe, a été d'installer des ambassades bien équipées et dotées de tous les services requis en des points stratégiques, sur les grands axes de communications, et d'accréditer les chefs de mission y résidant dans les capitales environnantes. Cette politique est certes flexible et peut facilement être adaptée à des circonstances particulières. C'est ainsi que nous avons ouvert à Ouagadougou et Niamey des bureaux relevant de l'Ambassade du Canada à Abidjan, et à Bamako, un bureau

relevant de l'Ambassade du Canada à Dakar. Ces bureaux pourront être étoffés, selon les besoins. J'ai indiqué à mon collègue voltaïque que, pour des raisons d'ordre administratif et budgétaire, nous ne songions pas pour le moment à modifier la pratique canadienne à cet égard.

J'ai trouvé fort profitable l'exposé magistral sur la situation économique de la Haute-Volta que le Secrétaire d'Etat au Plan, M. Léonard Kalmogo, a ensuite fait à l'intention de notre délégation. On nous a également décrit les problèmes posés par la "continentalité" de ce pays sans débouché sur la mer et dont l'infrastructure de transport et de communications demeure embryonnaire. Ces difficultés sont d'autant plus aiguës que le pays devra surmonter par des migrations planifiées un sérieux déséquilibre démographique entre ses régions, pour relancer son agriculture et en faire une assise solide pour son développement économique et social. En effet, le gros de la population voltaïque (évaluée à 5.5 millions d'habitants) vit présentement dans les hauts plateaux du nord, où les sols sont épuisés; et aucune contrainte socio-culturelle ne s'oppose, semble-t-il, aux migrations vers les vallées des trois embranchements du fleuve Volta, dont le potentiel agricole serait beaucoup plus prometteur, sauf les difficultés sérieuses qui se posent au plan de la santé. Mais encore faudrait-il, selon M. Kalmogo, que l'infrastructure routière

facilite la colonisation de ces aires méridionales, leur approvisionnement et l'acheminement éventuel de leurs récoltes vers les principaux centres du pays ainsi que les marchés étrangers: or, à l'heure actuelle, les routes voltaïques ne peuvent même véhiculer le trafic pourtant modeste du pays. Voilà pourquoi le plan quinquennal de développement prévoit la construction de routes carrossables entre la capitale et des postes frontières d'où seraient facilement assurées des liaisons avec les ports d'Abidjan (en Côte d'Ivoire) et de Lomé (Togo) ainsi qu'avec la capitale du Niger. M. Kalmogo a exprimé l'espoir que le Canada, par le biais de l'ACDI, pourrait s'associer à la liaison Ouagadougou-Niamey.

La mise en valeur des quelque 400,000 hectares de bonnes terres des vallées de la Volta a toutefois un autre préalable: c'est la lutte contre l'onchocercose, affliction transmise par les moustiques qui pullulent dans ce fleuve et qui provoque la cécité chez l'homme et l'animal. A cet égard, le Secrétaire d'Etat au Plan s'est dit confiant que le programme d'éradication entrepris avec la coopération de la Banque mondiale et de l'Organisation mondiale de la Santé parviendra à rendre ces régions propices à l'habitat humain; et il a exprimé la reconnaissance de son gouvernement

pour la contribution apportée par le Canada à cette lutte, par l'entremise de ces deux institutions internationales.

M. Kalmogo a enfin abordé les difficultés conjoncturelles causées par la sécheresse des dernières années. Certes, les pluies ont été bonnes, l'an dernier, et la situation s'est quelque peu améliorée; mais comme le fera plus tard le président Lamizana, le Secrétaire d'Etat au Plan voltaïque a voulu mettre en garde la communauté internationale contre toute complaisance et une réduction trop hâtive de son soutien économique aux pays du Sahel. L'objectif fondamental, a-t-il souligné, est désormais la réhabilitation de l'homme du Sahel sur le plan matériel, social et culturel, la reconstitution du cheptel -- l'élevage constituant depuis toujours le fondement économique de ces régions -- demeurant à cet égard la grande priorité.

Esquissant en dernier lieu des perspectives de plus longue période, M. Kalmogo a rappelé que la Haute-Volta avait accédé à la souveraineté nationale dépourvue d'équipements collectifs, sans perspective aucune ni même de programme de développement et nantie, à peu de choses près, d'une seule ressource: son peuple. J'ai pu apprécier la dextérité et l'application de la main-d'oeuvre voltaïque un peu plus tard, lors d'un bref arrêt au Centre de formation féminine et artisanale de Gounghin. Cependant, la mobilisation de la population, qui seule pourra assurer le redressement



économique de la Haute-Volta, ne pourra se faire à moins que le pays ne dispose de ressources énergétiques ou n'ait accès aux autres ressources nécessaires à son développement économique. Selon M. Kalmogo, si les pays donateurs veulent faciliter la correction de certaines insuffisances dites structurelles et vraiment venir en aide à la Haute-Volta, ils doivent néanmoins accepter le "système", la manière d'être des Voltaïques et chercher à rentabiliser au maximum leur assistance, plutôt que de proposer des programmes et des structures conçus hors contexte.

En remerciant le Secrétaire d'Etat, j'ai tenu à lui signaler que l'assistance canadienne à la Haute-Volta était en plein essor, par suite de l'octroi d'une aide alimentaire importante et de l'appui proposé par le Canada à des projets nationaux ainsi qu'à des initiatives d'envergure s'étendant aux pays avoisinants de la région sahélienne. Avec un produit intérieur brut d'environ 70 dollars par habitant et par an, ai-je rappelé, la Haute-Volta se range d'emblée parmi les 25 pays du monde les moins développés auxquels l'ACDI porte déjà une attention toute particulière. J'ai signalé aussi que nous comptons accorder plus d'importance à la production agricole et au développement rural dans nos programmes d'assistance; et à cet égard, la confiance manifestée par M. Kalmogo devant le potentiel

des régions méridionales du pays était pour ainsi dire le gage de notre propre confiance. Les autorités canadiennes estiment toutefois que pour être efficaces, les programmes de développement du Sahel devront être exécutés en étroite collaboration avec tous les Etats en cause, selon des structures conçues par eux, ai-je précisé; et j'ai constaté avec satisfaction que tel était aussi le sentiment des Voltaïques, comme en témoignent leurs efforts au sein du CILSS et de l'autorité chargée du développement de la région du Liptako-Gourma, où se rejoignent les frontières de la Haute-Volta, du Niger et du Mali.

Le Canada, ai-je poursuivi, comprend bien les difficultés énormes que la Haute-Volta doit surmonter pour organiser son développement. Constatant que chez eux-mêmes, l'infrastructure des transports doit encore être améliorée, les Canadiens ne peuvent avoir que de la sympathie pour les plans des Voltaïques dans ce secteur; et j'ai assuré mon interlocuteur que l'ACDI examinerait attentivement tout projet précis qui pourrait lui être proposé.

Notre délégation a ensuite été reçue par le Ministre voltaïque des Postes et Télécommunications, qui m'a exposé brièvement les problèmes particuliers à son pays en ce domaine. Paradoxalement, ces problèmes sont assez semblables -- comme dans tout le Sahel d'ailleurs -- à ceux

du Canada: longues distances à franchir dans des zones faiblement peuplées et à la géographie ingrate, pour relier entre eux des centres d'importance moyenne. Voilà sans doute pourquoi les pays du Sahel ont décidé de faire appel aux techniques canadiennes pour réaliser les maillons-clés du réseau panafricain de télécommunications qui traversent leur territoire; et le Canada, par l'entremise de l'ACDI, est très heureux de pouvoir prêter son concours à ce projet de développement.

Après avoir avisé le Président Lamizana, en fin de journée, que les négociations requises étaient à peu près complétées, j'ai donc annoncé à la presse voltaïque et canadienne que je parapherais sous peu à Ottawa, avec les plénipotentiaires des cinq pays en cause (Dahomey, Haute-Volta, Mali, Niger et Sénégal) les ententes nécessaires.

Vous n'êtes pas sans ignorer que cette entente a été signée par les représentants des cinq pays concernés et moi-même lors de la visite officielle du Président de la Haute-Volta à Ottawa, le 14 mai dernier.

Les ententes portent sur une subvention de 4,500,000 dollars et des prêts totalisant 22,430,000 dollars fournis par l'Agence canadienne de développement international. Du montant total du prêt, et suivant le pourcentage approximatif du projet qui sera réalisé sur son

territoire, le Mali recevra environ 6,720,000 dollars, le Dahomey 5,040,000 dollars, le Niger 4,080,000 dollars, le Sénégal 3,840,000 dollars et la Haute-Volta 2,750,000 dollars.

Ce projet à caractère régional a pour but d'améliorer les communications entre ces cinq pays et avec l'ensemble du continent africain. Il consiste en la réalisation de deux tronçons de faisceaux hertziens, allant de Kaolack au Sénégal à Bobo-Dioulasso en Haute-Volta, en passant par Bamako au Mali, d'une part, et de Koupela en Haute-Volta à Bohicon au Dahomey, en passant par Niamey au Niger, d'autre part. On aménagera aussi des centres de commutation téléphonique internationale à Bamako, à Niamey et à Cotonou.

Les prêts consentis à chacun des pays leur serviront à se procurer au Canada les biens et services nécessaires à la réalisation de ce projet sur leur territoire. La subvention couvrira les coûts d'assistance technique, les services de la société d'ingénieurs-conseils canadiens qui assurera l'étude et la conception du réseau et la supervision des travaux de réalisation, ainsi que les coûts d'un programme de formation de personnel africain de relève.

La contrepartie des pays africains, bien qu'elle ne puisse être chiffrée à l'heure actuelle, sera très importante et comprendra l'achat et l'aménagement des sites des travaux, la construction et l'entretien des routes d'accès et la main-d'oeuvre locale.

Compte tenu du caractère régional du projet, du besoin de consultation et de la nécessité d'une collaboration étroite entre les six gouvernements participants, un Comité supérieur de coordination et un Comité technique de coordination seront créés et demeureront en activité pendant toute la durée du projet.

J'ai complété mes entretiens avec le ministre des Affaires étrangères Zerbo lors d'un déjeuner qu'il a eu l'amabilité d'offrir en mon honneur, le 18 avril. Dans l'allocution qu'il a prononcée avant de proposer un toast à l'amitié canado-voltaïque, M. Zerbo a souligné combien le Gouvernement de renouveau national de son pays attache d'importance à la consolidation et au développement des liens qui unissent nos deux pays. "A l'occasion d'un dîner offert en votre honneur par les ambassadeurs africains accrédités à Ottawa, vous aviez rappelé tout l'intérêt que le Canada porte à l'Afrique dans sa politique d'aide au développement", a poursuivi M. Zerbo. "Cet intérêt s'est concrétisé cette année par l'affectation aux programmes d'aide dans les pays indépendants d'Afrique de quelque

195 millions de dollars, soit plus de 40 pour cent de votre budget d'aide bilatérale. Vous avez déjà rappelé hier l'effort que le Canada compte fournir dans les années à venir aux pays du Sahel et je ne reviendrai pas là-dessus. Si la coopération bilatérale avec la Haute-Volta reste encore limitée, il me plait de souligner que votre présence ici témoigne de notre volonté commune de l'intensifier."

Après avoir remercié M. Zerbo de ses bonnes paroles, j'ai réitéré la volonté du gouvernement canadien de se concerter plus régulièrement avec les pays en voie de développement -- et en particulier avec ceux d'Afrique -- sur une gamme plus étendue de sujets d'intérêt commun. J'ai en outre redit l'importance que le Canada attache aux affaires de la Francophonie et à l'essor de l'Agence de coopération culturelle et technique, dont la Haute-Volta est, comme nous, un des membres fondateurs. J'ai annoncé que le Canada entendait proposer, lors de la conférence générale de l'Agence, en octobre prochain, l'établissement d'un fonds multilatéral de coopération technique; et j'ai exprimé l'espoir que les autorités voltaïques étudieraient cette proposition avec sympathie.

Mais le clou de ma visite officielle à Ouagadougou a été sans contredit l'audience que m'a accordée en fin de journée le président Sangoulé Lamizana. Le président Lamizana a tenu à remercier le Canada pour l'aide qu'il apporte à la Haute-Volta, notamment dans le cadre de la lutte contre

la sécheresse dans le Sahel. Bien que sous-développée, a-t-il dit, la Haute-Volta n'entend pas le demeurer et grâce à la volonté de son peuple et à l'appui de ses amis, s'emploiera à assainir sa situation économique.

J'ai ensuite expliqué au président Lamizana qu'une fois adoptée sa nouvelle stratégie en matière de coopération, le Canada cherchera à concentrer ses efforts dans les pays les moins développés du monde. A la suite de notre séance de travail du matin avec le Secrétaire d'Etat au Plan, ai-je ajouté, nous comprenons mieux les problèmes de la Haute-Volta. Nous entendons poursuivre nos efforts pour aider la Haute-Volta à atteindre ses grands objectifs de développement.

En conclusion, j'ai transmis au président Lamizana l'invitation du Gouverneur général à venir en visite officielle à Ottawa du 13 au 15 mai.

Les membres de la Chambre se souviendront que cette visite officielle a eu lieu aux dates convenues et qu'elle s'est avérée des plus fructueuses à maints égards.

Je profite de cette occasion pour remercier M. Lamizana d'avoir bien voulu se prêter aux questions des journalistes canadiens à la suite de notre entretien.

Je rappelle aux députés que j'ai rendu compte dans la deuxième partie de ce rapport de mes entretiens avec M. Dakouré, le ministre voltaïque du Plan, du

Développement rural, de l'Environnement et du Tourisme.  
Comme M. Dakouré est le Coordinateur du C.I.L.S.S., ces entretiens ont surtout porté sur l'action entreprise par cet organisme dans l'ensemble du Sahel et les difficultés qu'il doit surmonter pour atteindre ses objectifs.



3. La Côte d'Ivoire

Nous sommes arrivés en Côte d'Ivoire samedi le 19 avril. Après avoir été accueilli à l'aéroport par le ministre ivoirien du Plan, je me suis rendu à Bouaké pour visiter un des établissements de Jeunesse Canada-Monde en compagnie de l'animateur principal de ce mouvement, qui cherche à rapprocher les jeunes Canadiens de ceux du Tiers-Monde, M. Jacques Hébert.

Je sais gré au Président Félix Houphouet-Boigny d'avoir interrompu le lendemain, dimanche, sa tournée politique dans les campagnes ivoiriennes pour rentrer à sa villa de Yamoussoukro et m'y recevoir. Cette audience présidentielle a duré plusieurs heures et a porté sur un très grand nombre de sujets. J'ai déjà rendu compte dans la deuxième partie de ce rapport des propos du chef d'Etat ivoirien sur les grands thèmes de ma tournée de l'Afrique de l'Ouest; mais nous avons également abordé ensemble plusieurs questions bilatérales, échanges qui ont en quelque sorte donné le ton aux discussions qui se sont poursuivies le lendemain, à Abidjan, avec d'autres personnalités ivoiriennes.

En présence des journalistes canadiens, le Président Houphouet-Boigny a d'abord fait un long exposé sur la politique intérieure de la Côte d'Ivoire. L'effort du développement du pays repose sur deux préalables, a-t-il dit: la paix

intérieure et l'unité de la population ivoirienne. Celle-ci a hérité de l'époque coloniale d'un pays jeune, issu de la fusion d'une soixantaine de tribus. La génération d'Ivoiriens qui a d'abord pris en charge le nouvel Etat, de rappeler le Président, avait été formée pour collaborer avec le régime colonial; mais une nouvelle génération de cadres est en train d'émerger; et celle-là est tout entièrement dévouée au développement du pays.

La continuité du progrès en Côte d'Ivoire exige donc le dépassement des tribus et des générations, de poursuivre M. Houphouet-Boigny. Le pluralisme religieux -- la population ivoirienne est répartie entre chrétiens, musulmans et animistes -- ne suscite guère de querelle; et les citoyens du pays se veulent d'abord et avant tout Ivoiriens. Le Président a souligné que des écoles et des universités fournissent maintenant des cadres techniques autochtones pour alimenter l'"ivoirisation" des institutions nationales. C'est ainsi que des Ivoiriens assument progressivement la direction des entreprises et des banques du pays; ils sont au parlement, au conseil économique et à la direction du parti -- partout où l'on agit et où l'on réfléchit. Le développement d'un pays comme la Côte d'Ivoire doit être organisé d'une manière équitable, de dire encore M. Houphouet-Boigny; et tel est le souci qui l'a amené à entreprendre sa tournée politique dans les diverses régions ivoiriennes.

Mes entretiens du lundi avec le Président par intérim Denise, à Abidjan, m'ont permis de cerner de plus près la politique de développement du gouvernement ivoirien. Cette politique mise d'abord sur les ressources propres du pays et ensuite sur les bonnes volontés extérieures; elle cherche alors à maximiser le rendement de ces apports extérieurs. Les besoins du pays demeurent considérables, et cela dans de nombreux domaines: l'éducation, la culture, les ressources naturelles, la santé. L'apport du Canada au développement ivoirien est déjà important, a rappelé le Président par intérim; les autorités ivoiriennes espèrent néanmoins qu'il ira en s'amplifiant et en s'élargissant.

En remerciant mes hôtes de leur accueil chaleureux, j'ai signalé que le Canada souhaitait précisément resserrer ses liens avec la Côte d'Ivoire et les élargir aux domaines de la culture, des affaires économiques et de la concertation politique. J'ai souligné que nous attachons une grande importance à l'action multilatérale engagée par nos deux pays au sein de l'Agence de coopération culturelle et technique. Au surplus, il nous paraît souhaitable d'organiser à l'avenir des consultations plus régulières avec les autorités ivoiriennes sur un éventail plus large de sujets d'intérêt commun, notamment ceux qui sont liés à l'avènement d'un nouvel ordre économique international.

Au cours de nos entretiens avec le Ministre des Finances, M. Bidier, et le Ministre du Plan, M. Diawara, nous avons pu aborder un certain nombre de questions d'ordre économique. Après leur avoir exposé sommairement l'orientation que nous nous proposons d'imprimer à l'ACDI au cours des années à venir, j'ai assuré mes interlocuteurs que l'attention particulière que nous porterons aux pays les plus démunis ne nous amènera pas à négliger d'autres pays, comme la Côte d'Ivoire, dont la cadence du développement permet d'espérer pour bientôt le décollage économique. J'ai pu confirmer que l'ACDI serait en mesure de prêter son concours à un certain nombre de projets ivoiriens de développement, notamment une série d'interventions pour promouvoir la culture, la commercialisation et la conservation du maïs dans la région de Bondoukou ainsi qu'un important projet d'hydraulique rurale dont l'enveloppe budgétaire sera de quelque 5.8 millions de dollars. Entrepris dans le cadre du Fonds régional d'aménagement rural (FRAR), ce dernier projet devrait faciliter le forage d'environ un millier de puits dans les campagnes ivoiriennes.

J'ai également passé en revue un certain nombre de projets industriels dont le Gouvernement canadien suit la maturation avec grand intérêt. Il s'agit d'abord de la construction d'une grande raffinerie de sucre et de

l'aménagement des infrastructures requises à son fonctionnement, projet auquel sera vraisemblablement associée une grande entreprise privée canadienne. Il s'agit ensuite de la construction éventuelle d'une usine de pâtes et papier en Côte d'Ivoire, projet auquel s'intéressent également des hommes d'affaires canadiens et dont l'ACDI a facilité l'étude. A ce propos, j'ai signalé à mes hôtes que les services canadiens d'ingénierie ont atteint en plusieurs domaines un très haut niveau de compétence et que nous souhaitons envisager avec eux les modalités susceptibles de permettre à ces firmes canadiennes de participer davantage au développement de la Côte d'Ivoire.

La délégation canadienne a également exprimé l'insatisfaction du Gouvernement devant le volume encore très faible des échanges commerciaux entre nos deux pays et alerté nos interlocuteurs aux facteurs qui en frènent l'essor: questions douanières et mauvaises liaisons maritimes notamment. Il a été convenu que ces problèmes feraient ultérieurement l'objet de discussions au niveau des hauts-fonctionnaires.

La Chambre apprendra avec satisfaction qu'une mission ivoirienne a séjourné à Ottawa du 13 au 16 mai et qu'elle sera suivie dans quelque temps d'une mission commerciale. Au surplus, le Ministre ivoirien des Finances, M. Bidier,

projette d'effectuer une visite au Canada, à une date qui sera acceptable à mon collègue, l'Honorable John Turner.

Mais il y a deux projets de développement financés par l'ACDI en Côte d'Ivoire au sujet desquels il me tardait d'avoir l'avis de mes hôtes: il s'agit de la bibliothèque nationale d'Abidjan et du programme de télévision éducative du pays. J'ai donc pressé sans détour mes hôtes de me faire part de leur sentiment à ce sujet.

Le Président Houphouët-Boigny m'a répondu que son gouvernement accorde une très grande priorité à l'enseignement et à la formation des cadres et que ces deux projets concordaient très bien par conséquent avec l'effort de développement du pays. Bien plus: selon le Président ivoirien, le programme de télévision éducative de son pays a valeur de projet pilote pour toute l'Afrique; et s'il s'avère un succès, il servira d'exemple à tout le continent où la pénurie d'enseignants retarde la scolarisation des populations.

Notre délégation a d'ailleurs visité la bibliothèque nationale d'Abidjan, en compagnie du Secrétaire d'Etat à la Culture, M. Hié Nea, qui est aussi responsable des affaires de la Francophonie. J'ai constaté que cet édifice est un

bâtiment à la fois confortable et fonctionnel, aménagé de façon telle qu'il puisse desservir une clientèle qui ne peut que s'accroître, à mesure que s'élèvera le niveau de scolarisation des Ivoiriens. On m'a toutefois signalé que les rayons de cette bibliothèque sont encore insuffisamment garnis; et j'ai prié mon Ministère et le Secrétaire d'Etat d'examiner les moyens d'étoffer les collections canadiennes de cette institution.

Enfin, j'ai réitéré au Chef de l'Etat ivoirien l'invitation qui lui fut transmise il y a déjà quelque temps de venir au Canada en visite officielle. M. Houphouët-Boigny m'en a remercié et a indiqué qu'il espérait pouvoir réaliser ce projet de visite à Ottawa dans un avenir prochain.

#### 4. Le Cameroun

J'ai su gré au Ministre des Affaires étrangères du Cameroun, M. Vincent Efon, d'être rentré spécialement de l'étranger, où ses fonctions l'avaient appelé, pour m'accueillir à l'aéroport de Yaoundé, le 22 avril.

Nous avons amorcé nos entretiens dès l'après-midi. M. Efon a d'abord rappelé combien étroites et amicales étaient les relations entre nos deux pays, et cela depuis que le Canada a établi à Yaoundé, en 1962, sa première ambassade en Afrique francophone; et il s'est félicité de ce que son Gouvernement ait pu accréditer récemment un ambassadeur résident à Ottawa.

Evoquant ensuite la coopération canado-camerounaise dans le domaine du développement, M. Efon a souligné que nos programmes ont pris de plus en plus d'ampleur et contribué à la réalisation de projets importants: l'établissement du lycée de Bonabery, la construction du pont de la rivière Youngué, les relevés topographiques et géophysiques dans le nord du pays, l'expansion du Centre universitaire des Sciences de la santé, et le reste. M. Efon a exprimé l'espoir que cette coopération se poursuivra et a indiqué que mes entretiens avec ses collègues, les ministres du Plan et du Développement industriel et commercial, permettraient sans doute de faire avancer un certain nombre de projets en instance.



Avant que nous abordions les deux thèmes principaux de nos entretiens, soit l'évolution des rapports entre le monde industrialisé et les pays en voie de développement ainsi que la situation politique en Afrique australe, j'ai tenu à mon tour à rappeler la cordialité des rapports entre nos deux pays et les traits communs qui nous rapprochent, notamment la pratique du bilinguisme officiel. Lors même que nous revisons l'orientation de l'ACDI, ai-je ajouté, il est fort utile que les autorités camerounaises nous confirment que les projets de développement facilités par le Canada au Cameroun sont bel et bien conformes aux objectifs et aux priorités du gouvernement de ce pays. J'ai signalé que nous comptons orienter davantage nos programmes d'aide vers les pays les plus démunis et les secteurs qui nous apparaissent prioritaires, soit parce qu'ils correspondent à des besoins pressants du Tiers-Monde, comme le développement agricole et rural, soit parce qu'ils coïncident avec certaines compétences canadiennes, comme les transports et communications. La réduction des déboursés de l'ACDI au Cameroun ces dernières années, ai-je enfin précisé, n'est que temporaire et s'explique par l'achèvement d'un certain nombre de projets; d'où notre volonté d'étudier puis d'entreprendre de nouveaux

projets dans un pays qui, de toute évidence, devra compter pendant plusieurs années encore sur des apports financiers de l'extérieur pour maintenir le rythme de son développement.

Pendant ce temps, le vice-président de l'ACDI, M. Jacques Gérin, et plusieurs membres de la délégation rencontraient les cadres de l'Office du Chemin de Fer Trans-camerounais pour se faire exposer le détail du programme de modernisation et de redressement de la ligne Douala-Yaoundé. Il s'agit là de l'axe principal de transport du pays qui relie la capitale au principal port de mer. Une courte randonnée a démontré d'une façon très concrète à notre délégation la nécessité impérieuse du programme de modernisation de cette liaison ferroviaire, construite au début du siècle.

On nous a également confirmé qu'une participation canadienne au financement de ce projet multinational, évalué dans l'ensemble à 150 millions de dollars, serait fort appréciée. Sur l'avis de mes conseillers, j'ai pu informer les autorités camerounaises que nous accélérerions notre participation à l'exécution de ce projet, participation qui a déjà fait l'objet d'une déclaration de principe. La participation canadienne, dans un premier temps, prendra la forme d'une ligne de crédit de 8 millions de dollars pour l'achat

au Canada de matériel et d'équipement ferroviaires devant servir à la modernisation du tronçon Yaoundé-Otélé. De même, nous avons assuré nos hôtes que l'ACDI examinerait avec sympathie la participation du Canada au projet multinational d'expansion et de réaménagement du port de Douala.

Au cours de mon entretien, le lendemain, avec le Ministre du Plan, M. Maikano, celui-ci m'a expliqué que le Cameroun, situé dans l'axe Sahel-mer, est en quelque sorte la synthèse de tous les problèmes de l'Afrique de l'Ouest: il n'a pas que les avantages des pays voisins, il en a aussi tous les inconvénients! Le plan de développement du Cameroun, a-t-il précisé, vise à assurer la participation des différentes communautés à l'essor économique du pays; il reflète un souci d'équilibre entre toutes les régions et classes sociales. Les problèmes les plus urgents du pays ont évidemment conditionné le choix des priorités, au premier rang desquelles on retrouve le transport. Cette priorité ne répond pas seulement aux impératifs du développement national, puisque, de par sa géographie, le Cameroun est le corridor de l'Afrique centrale vers l'Atlantique, Douala étant le port de désenclavement de toute la région du Lac Tchad, qui s'étend au territoire des pays voisins.

Le Cameroun, de reprendre M. Maikano, a un potentiel économique énorme, étant donné l'abondance et la variété de ses ressources naturelles: le cacao et le café au sud, la bauxite au centre, d'autres minéraux à l'est;

mais encore faut-il que le pays puisse assurer l'évacuation de ses produits vers les marchés d'exportation. C'est pourquoi le Cameroun attache une grande importance aux projets de modernisation des chemins de fer du pays et de réaménagement de ses installations portuaires. Pour le reste, la coopération canado-camerounaise pourrait se poursuivre sur la lancée des années récentes: travaux d'hydraulique, prospection géophysique, assistance médicale et sanitaire et assistance technique.

J'ai abordé ensuite avec le Ministre du développement industriel et commercial, M. Youssouffa, d'autres aspects des relations économiques entre nos deux pays. Le Ministre a signalé que plusieurs facteurs devraient à priori attirer les hommes d'affaires canadiens au Cameroun: disponibilité de l'énergie, de la main-d'oeuvre, de ressources variées et d'un code des investissements explicite pour les entreprises étrangères. Les hommes d'affaires canadiens, m'a-t-on assuré, ne sauraient douter que leur participation au développement camerounais serait fort bien accueillie par les autorités du pays. On m'a fait valoir qu'un échange de missions d'hommes d'affaires pourrait être utile pour faire démarrer les choses, mais que l'expansion des échanges exigera aussi à brève échéance l'amélioration des liaisons maritimes et aériennes entre les deux pays. Je n'ai pu que

convenir que toutes ces questions méritaient d'être examinées d'une manière plus approfondie et que, outre l'apport que le resserrement des relations économiques représenterait pour le développement du Cameroun, les Canadiens y trouveraient aussi leur intérêt puisqu'il en découlerait pour l'industrie canadienne des commandes d'équipement et de services. C'est pourquoi, ai-je précisé, les autorités canadiennes examineront les moyens de faciliter l'acquisition d'avions du type "Buffalo" par le Cameroun.

Dans l'après-midi du 23 avril, j'ai visité le Centre de réhabilitation des handicapés de Yaoundé, créé et animé par ce grand Canadien qu'est le Cardinal Paul-Emile Léger. Je ne saurais dire à la Chambre combien j'ai été touché par l'accueil chaleureux que m'a fait le Cardinal lui-même, entouré des enfants auxquels son dévouement permettra de s'intégrer, malgré leurs handicaps physiques, à la vie de leur pays. Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour rendre hommage, en la personne du Cardinal Léger, à la haute tradition missionnaire de toutes confessions religieuses qui a donné à notre pays en Afrique, la réputation de générosité que l'on sait, bien avant que le Gouvernement fédéral n'assume ses responsabilités dans le domaine du développement international.

Je tiens à remercier le Président du Cameroun, M. Ahmadou Ahidjo, de l'honneur qu'il m'a faite en m'accordant une audience et en offrant par surcroît un dîner à l'occasion de mon passage à Yaoundé. Nos entretiens sur les affaires africaines, sur les institutions de la Francophonie, sur la vie politique et économique du Cameroun, m'ont été d'un grand profit. J'ai assuré le Président Ahidjo que le Canada entendait resserrer encore davantage ses relations avec le Cameroun et intensifier sa coopération avec lui dans le domaine du développement. A cet égard, j'ai informé le Chef de l'Etat camerounais que les instances canadiennes étudieraient avec sympathie toute proposition émanant du gouvernement camerounais concernant le financement du Centre de réhabilitation de Yaoundé. De même, le gouvernement canadien est pleinement conscient de la nécessité, pour les pays en voie de développement, de se doter d'écoles supérieures pour la formation de leurs cadres techniques; et lorsque le gouvernement du Cameroun aura défini avec plus de précision ses projets en ce domaine, nous examinerons soigneusement les meilleurs moyens d'en faciliter la réalisation.

Grâce aux bons offices de mon collègue camerounais, j'ai pu m'entretenir brièvement, à l'aéroport de Yaoundé,

avec le Ministre des Affaires étrangères de la Guinée-Bissau. A ma connaissance, c'était la première rencontre au niveau ministériel entre des représentants du Canada et de ce nouvel Etat qui vient d'accéder à l'indépendance. Enfin, la Chambre apprendra avec plaisir que le Ministre des Affaires étrangères du Cameroun a accepté d'effectuer une visite officielle au Canada, à une date qui nous sera mutuellement convenable.

5. Le Ghana

Le programme de notre visite au Ghana était très chargé; nous devions avoir des discussions avec le lieutenant-colonel Baah et ses collègues et les commissaires à la Planification et au Développement économique; nous devions aussi nous entretenir avec le chef de l'Etat, le colonel I.K. Acheampong, en plus de visiter le Centre de formation technique d'Accra et le barrage hydro-électrique d'Akosombo: sans compter plusieurs séances de travail auxquelles ont participé d'autres membres de la délégation canadienne et leurs homologues ghanéens. Un communiqué conjoint a été publié au terme de ma visite.

Je désire remercier le Gouvernement du Ghana du dîner offert à toute la délégation au palais du gouvernement le 25 avril. Les danses folkloriques qui ont accompagné cette réception grandiose furent des plus intéressantes et, s'il en fût besoin, vinrent confirmer les multiples avantages que les Canadiens pourraient retirer d'échanges culturels accrus qu'ils pourraient avoir avec les pays d'Afrique.

J'ai déjà fait état de certaines discussions que j'ai eues avec les autorités ghanéennes sur les thèmes généraux de ma tournée en Afrique occidentale. Au chapitre des relations bilatérales, nos entretiens ont principalement porté sur les affaires économiques et notamment sur l'important programme de développement que le Canada entretient avec le Ghana depuis 1958. La Chambre sait que le Canada a fourni



au Ghana, durant cette période, une aide bilatérale au développement se chiffrant à plus de 72 millions de dollars. En outre, la direction générale des Programmes multilatéraux et la direction des Organisations non-gouvernementales de l'ACDI ont fourni des crédits considérables d'aide au développement dans leurs secteurs respectifs. Au cours de la dernière année financière, les crédits affectés au Ghana au titre de l'aide bilatérale se sont chiffrés à environ 15 millions de dollars.

Aujourd'hui, comme par le passé, l'agriculture, l'alimentation, les ressources naturelles, l'aménagement rural, l'éducation et l'énergie sont les secteurs de concentration du programme canadien d'assistance au développement du Ghana. A l'heure actuelle, les principaux projets en chantier de l'ACDI sont les suivants: le projet d'alimentation en eau de la région septentrionale du Ghana, le projet d'adduction d'eau Accra-Tema, l'Institut de formation technique de Kumasi, le projet d'entretien des routes, l'établissement d'une carte topographique du sud du Ghana, et une étude sur l'augmentation du potentiel hydro-électrique pour le compte de la Volta River Authority (VRA). Les trois projets courants du CRDI sont dans les secteurs de l'agriculture et des ressources naturelles. Au fil des ans, plusieurs centaines de coopérants du SUCO ont oeuvré au Ghana, notamment

dans les secteurs de l'éducation, de l'agriculture et de la santé. A l'heure actuelle, 55 coopérants canadiens travaillent dans ce pays.

De tous les projets de développement canadiens qui ont été achevés au Ghana, deux des plus intéressants sont sans doute, d'une part, l'expansion de la station génératrice d'Akosombo et la ligne de transport reliant le Ghana au Togo et au Dahomey et, d'autre part, le Centre de formation technique d'Accra. Le barrage d'Akosombo, qui retient le plus grand lac artificiel du monde, a été achevé en 1965 et il est administré par la Volta River Authority. Le premier directeur exécutif de la VRA, M. Frank Dobson, était au nombre des Canadiens qui ont été détachés au Ghana par la société Hydro-Ontario. A l'origine, le projet a été financé principalement par la Banque mondiale et les Etats-Unis; mais le Canada a financé les cinquième et sixième génératrices de 150 mW de la centrale, qui ont été mises en service en décembre 1971. En conformité avec sa politique traditionnelle d'appui aux projets de caractère régional, le Canada a en outre financé la construction d'une ligne de transport à deux termes (161 kV) de 180 milles reliant Akosombo au Ghana, à Lomé au Togo et à Cotonou au Dahomey. Plus récemment, le Canada a subventionné une étude sur l'augmentation de la production

électrique pour le compte de la VRA. On y a notamment étudié les possibilités de construire un deuxième barrage hydro-électrique.

Le Centre de formation technique d'Accra a ouvert ses portes en 1966; il a été doté de personnel et de cadres canadiens jusqu'en 1972, alors que l'administration du Centre a été officiellement confiée au Gouvernement du Ghana. Le Centre a été créé pour fournir une formation théorique et pratique se rapportant aux métiers, au commerce et à l'industrie ainsi qu'à d'autres occupations qui pourraient se révéler nécessaires. Des cours sont maintenant offerts en mécanique automobile, en tôlerie, en soudure, en maçonnerie, en électricité et en électronique, en plomberie, en climatisation, en réfrigération, en menuiserie et en réparation de machines de bureau. Plus de 400 étudiants sont inscrits au cours du jour et un nombre équivalent suit des cours le soir; le Centre est maintenant animé presque exclusivement par des instructeurs ghanéens formés par le Canada.

Au cours de mes entretiens avec le Chef d'Etat et les Commissaires du Ghana, j'ai été heureux d'apprendre que les programmes canadiens d'aide au développement ont généralement été en harmonie avec les priorités des autorités ghanéennes. A cet égard, j'aimerais citer certains passages du témoignage du commissaire aux Affaires extérieures, M. Baah, lors d'un dîner d'Etat offert en l'honneur de notre délégation:

"Depuis que notre nation a vu le jour, le Canada et le peuple canadien ont donné de nombreuses preuves tangibles et concrètes de leur volonté de coopérer avec le Ghana. Il sied de noter que le Ghana est le premier pays d'Afrique à majorité noire avec lequel le Canada a établi des relations diplomatiques régulières et ce, depuis notre accession à l'indépendance en 1957.

Nous avons pu bénéficier depuis de l'aide canadienne pour l'exécution de bon nombre de projets. Il suffit de mentionner le barrage d'Akosombo et le réseau électrique international qui relie maintenant le Ghana au Togo et au Dahomey, le Centre de formation technique d'Accra et le centre envisagé pour Kumasi, les grandes quantités de blé fournies annuellement pour assurer la survie de nos meuneries, le nombre considérable de Ghanéens qui ont fait un stage dans les institutions canadiennes de haut savoir grâce aux subventions du pays d'accueil, l'entraînement spécial et les programmes de coopération entre les Forces canadiennes et celles du Ghana. Ce ne sont là que quelques exemples pratiques de l'attitude coopérative du Canada envers notre pays.

Si j'ai mentionné ces quelques manifestations de la générosité canadienne, ce n'est pas parce que le Ghana a reçu une aide moins importante d'autres pays amis, c'est plutôt parce que le Canada, plus que tout autre pays, a si bien compris le problème qui se pose au Ghana et a souscrit de façon si sincère à notre objectif d'assurer la prospérité à notre peuple, que je m'en voudrais de passer ce fait sous silence. Comment pouvons-nous ne pas rappeler l'attitude exemplaire dont le Canada a constamment fait preuve lorsque nous avons dû faire face au problème épineux de nos dettes extérieures?"

Dans le vibrant message du Nouvel An que le Premier Ministre Pierre Elliott Trudeau adressait à la population canadienne en 1975, le chef du gouvernement affirmait ce qui suit, de poursuivre le commissaire:

"...Aucune vie n'est possible sans partage. Voyez la nature, voyez la société. Les arbres, les buissons, les herbes et les mousses des forêts et des champs, se partagent l'espace, la lumière, l'humidité et les substances

nutritives du sol. Tous les animaux de l'eau, de l'air et de la terre sont astreints au partage entre eux et avec les plantes. Toute vie a un don indispensable à faire ou à recevoir. Qu'est-ce que l'écologie, sinon la science des partages naturels? Et l'équilibre écologique, est-ce autre chose que le résultat d'un partage équitable entre tous les éléments du milieu, y compris les éléments humains? La vie est partage. Voilà pourquoi la loi de Moïse interdisait au moissonneur de faucher jusqu'à l'extrême bout du champ, de garder pour lui la glanure de sa moisson et de ramasser les fruits tombés dans son verger; et voilà pourquoi elle lui prescrivait d'abandonner cette modeste part de la récolte au pauvre et à l'étranger.

Puissent nos longues traditions et nos présentes dispositions nous préparer à cet autre partage tellement plus impérieux et rigoureux que nous réserve l'avenir et dont, nous en sommes déjà instruits, dépendent le salut de l'espèce humaine et le maintien de la vie sur la planète."

Dans l'allocution que j'ai prononcée à la suite du discours du commissaire Baah, j'ai cherché à exprimer non

seulement l'importance que le Gouvernement attache aux relations étroites et bénéfiques que le Canada entretient depuis si longtemps avec le Ghana, mais aussi à réaffirmer dans une certaine mesure, au terme de ma tournée en Afrique occidentale, les raisons qui m'avaient incité à l'entreprendre. J'aimerais maintenant rappeler à la Chambre les principaux passages de cette allocution:

"...Au Canada, nous sommes fort conscients du fait que le Ghana a été à la fois l'instigateur et le creuset de la décolonisation, de l'indépendance et de l'unité en Afrique; ce processus politique, économique et culturel entre maintenant dans sa phase culminante. Nous constatons comment le Ghana contribue au resserrement des liens entre les Etats d'Afrique occidentale. Le rôle important que vous avez joué dans l'élaboration de la Convention de Lomé entre la ACP (Afrique/Carafbes/Pacifique) et la CEE (Communauté économique européenne) a été mis en valeur par la tenue à Accra de la dernière et cruciale réunion des ministres du ACP. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner qu'un Ghanéen de grande valeur ait été secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations-Unies pour l'Afrique durant une longue période marquée par la créativité.

(...) Le développement économique a été l'un des thèmes dominants de nos relations. Nous avons accepté avec empressement de collaborer avec vous au succès d'un certain nombre de projets. En conformité avec votre sage et dynamique politique d'auto-développement, ces entreprises menées en collaboration correspondaient évidemment à vos priorités nationales et à votre volonté de renforcer l'armature économique propice à une croissance auto-génératrice. Nous sommes heureux de constater que notre modeste apport à votre énergique programme de développement économique a eu des résultats si positifs dans des secteurs aussi divers que l'énergie, l'aménagement des eaux, le transport, l'éducation, l'alimentation et les communications. Nous avons été frappés par les progrès que vous avez réalisés au chapitre de l'autarcie alimentaire et nous espérons vivement trouver d'autres moyens de coopérer à l'actualisation du potentiel agricole très considérable que recèle le Ghana.

Nous savons que les prochaines années seront déterminantes dans la réalisation des objectifs économiques que vous vous êtes fixés dans votre plan quinquennal de développement. Nous sommes



également conscients de l'obstacle considérable qu'ont dressé les prix quadruplés du pétrole devant votre croissance économique alors même qu'elle prenait son essor.

En conséquence, nous nous engageons à maintenir et à augmenter notre collaboration au développement avec le Ghana durant cette phase très importante du plan quinquennal. Le développement s'imbrique évidemment dans le commerce, à la fois sur les plans national et international. En accord avec votre politique d'autarcie, nous serions très heureux de pouvoir élargir des échanges commerciaux au profit aussi bien du Ghana que du Canada. Je suis heureux d'avoir l'occasion, durant mon séjour ici, d'explorer de nouvelles et fort prometteuses formes de commerce avec les représentants de votre Gouvernement. L'an dernier, trois délégations commerciales de l'Ontario, province canadienne, sont venues visiter le Ghana; en retour, des délégués commerciaux du Ghana se rendront au Canada au cours de mois à venir.

Nos relations culturelles ont été assez limitées jusqu'à maintenant. Toutefois, les Canadiens s'intéressent de plus en plus au patrimoine riche et varié de l'Afrique. Des Canadiens d'origine

africaine participeront peut-être au festival d'art noir qui se tiendra à Lagos. J'espère que ma visite ici stimulera les échanges culturels et l'intérêt dans ce secteur entre nos deux pays. Dans le domaine du sport, où le Ghana se fait valoir, nous comptons sur une participation enthousiaste de votre pays aux Jeux Olympiques de 1976 qui auront lieu à Montréal.

Tant les virtualités que l'utilité caractéristique de l'amitié chaleureuse entre nos deux pays ne se limitent pas à nos relations bilatérales.

Au sein d'organisations internationales sans cesse plus nombreuses et diversifiées, nos représentants ont oeuvré de concert, souvent pour aider à réconcilier des opinions divergentes au profit de sages décisions de compromis. A titre de membre du Commonwealth depuis sa création, le Canada a chaleureusement accueilli le Ghana au sein de l'Association en 1957. Nous avons tous deux été d'ardents partisans de ce lieu de rencontre pluri-national des plus utile regroupant des pays de toutes les races et de tous les continents qui partagent des idéaux analogues et une langue de travail commune. Le Ghana et le Canada ont aidé

à transformer ce club en un atelier de travail suscitant la coopération professionnelle et technique par l'entremise d'une multitude d'institutions et de réunions favorisant de fructueux échanges d'idées et de connaissances. Le secrétariat du Commonwealth a joué un rôle de premier plan dans cette expansion et il ne faut pas oublier que le Ghana a été le premier pays à mettre de l'avant l'idée d'un secrétariat du Commonwealth en 1965; son premier secrétaire général, qui terminera sous peu son mandat très constructif de dix ans, est un Canadien. Le premier secrétaire général adjoint a été un digne fils du Ghana et de l'Afrique. Il seyait au Ghana et au Canada d'être représentés au sein d'un petit comité formé des cadres supérieurs du Commonwealth qui ont récemment passé en revue les activités du Secrétariat. Ce ne sont là que quelques exemples de notre collaboration efficace au sein de cette Association qui a tenu en Jamaïque, en mai, l'un de ses sommets périodiques.

Aux Nations-Unies, le Ghana et le Canada ont toujours fermement appuyé la notion du maintien de la paix et les opérations qui s'y rattachent. Cet appui ne s'est pas limité aux discours et aux contributions financières; les deux pays ont également dépêché d'importants contingents auprès des forces

et des groupes d'observateurs des Nations-Unies chargés de cette tâche difficile et délicate certes, mais combien essentielle.


Hélas, un certain nombre de nos soldats ont perdu la vie dans la sauvegarde de la paix internationale. De par notre nature, nous cherchons la paix et nous essayons de la maintenir. Nous parvenons dans cette tâche laborieuse, complexe et interminable qui consiste à régler les conflits et à harmoniser les intérêts divergents d'Etats souverains, à jouer un rôle plus grand et meilleur que nos populations et nos effectifs pourraient le laisser présager.

(...) Le Canada et la plupart des autres pays, y compris notamment les pays en voie de développement, sont aux prises avec les problèmes de l'instabilité monétaire, de l'inflation, de l'augmentation du prix des denrées et de l'ascension vertigineuse du coût de l'énergie. Tous ces facteurs ont une incidence grave sur nos balances des paiements et, en conséquence, sur notre capacité de gérer nos économies. En outre, dans un monde de plus en plus interdépendant, il serait peu réaliste de supposer que les conditions économiques et sociales (favorables ou défavorables) dans un pays ou une région ne se répercutent pas sur l'équilibre économique et social des autres parties du globe.

Dans cette société et ce système économique interdépendants, le Ghana et d'autres pays en voie de développement constituent des partenaires importants pour le Canada. Ainsi, au fur et à mesure de l'évolution du système international des échanges commerciaux et financiers, le Canada constate qu'il est nécessaire d'examiner quelles autres mesures s'imposent pour que les pays en voie de développement puissent tirer des avantages accrus du commerce, des investissements et du système financier internationaux. De l'avis du Canada, cet objectif sera mieux servi par des efforts coopératifs qui tiennent compte des intérêts véritables de toutes les nations. En effet, il n'est de question plus importante au chapitre du développement que celle du maintien du dynamisme économique mondial, car une diminution de la production et de la demande ne pourrait qu'engendrer des répercussions néfastes pour tous les pays, industrialisés ou en voie de développement. Le Canada se plaît de constater le rétrécissement rapide de la région dominée par le racisme et le colonialisme en Afrique. Nous avons vivement félicité les nouvelles autorités portugaises

pour leur décision mémorable d'accorder l'indépendance à toutes leurs colonies d'Afrique. Nous avons établi des relations diplomatiques avec la Guinée-Bissau et nous enverrons au cours des prochaines semaines une mission spéciale en Angola et au Mozambique pour y poser les jalons d'une relation fructueuse avec ces pays et avec les territoires portugais plus petits en Afrique qui prendront place comme membres libres et souverains aux Nations-Unies et au sein de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA). Il y a eu également des signes de progrès en Rhodésie et en Namibie, mais les perspectives n'y sont pas très claires et nous suivons les événements très attentivement. Il ne nous appartient pas de préjuger des conditions de quelque règlement éventuel dans ces deux pays. Toutefois, il ne fait pas de doute que la communauté internationale ne peut accepter un règlement qui ne soit ratifié par la majorité de la population de ces territoires. Nous vivons dans l'attente du jour où les régimes racistes et colonialistes comprendront qu'un nouvel ordre des choses doit s'implanter avant que les populations d'Afrique australe puissent espérer vivre dans la paix, la prospérité et la sécurité."

Conscient que les contacts personnels sont nécessaire pour approfondir la compréhension réciproque de nos politiques nationales, j'ai invité le commissaire aux Affaires étrangères à venir en visite officielle au Canada, au moment qui lui conviendra. Le lieutenant-colonel Baah a accepté cette invitation avec plaisir; et en retour, au nom du Conseil de la rédemption nationale, il m'a prié de transmettre au Premier Ministre du Canada, le Très Honorable Pierre Elliott-Trudeau, une invitation à se rendre en visite officielle au Ghana en 1976.

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E  
  
3 5036 20026242 9

DOCS  
CA1 EA 75A21 FRE  
Convergences afro-canadiennes  
43205222

  
60984 81800